La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

VOL. XXX. MONTREAL, BAS-CANADA, MARDI MATIN, 29 SEPTEMBRE 1857. No. 9

AVIS.

M. N. BELINGE informe ses amis et le public qu'il est prêt à LEVER et à TRANSPORTER des bâtisses en pierre, en brique ou en bois, et à démolir et à acheter de vieilles maisons. Il est aussi prêt à entreprendre des clôtures de toute espèce. Tout ordre sera exécuté avec ponctualité et promptitude.

Bonnes recommandations à donner.

S'adresser au No. 131 rue St. Joseph, Sur la place Chaboillez.

28 juil—tmk

Académie de Berthier,

Incorporée par acte du Parlement provincial

PRIX DE L'ANNEE SCOLAIRE.

Cours Classique..... ...£3 0 0
Cours Académique français et anglais 2 0 0
Pour le français seulement..... 1 0 0

Berthier, 3 sept—si

Exhibition ! Exhibition ! !

L'EXHIBITION agricole vient de s'ouvrir à Montréal. Cette exhibition ne doit durer que trois jours, le 16, 17 et 18 septembre. Le soussigné profite de cette occasion pour ouvrir une exhibition qui durera jusqu'au 1er janvier prochain, à son magasin, où l'on trouvera toute espèce de hardes faites, et de marchandises sèches à des prix très modérés. Les marchandises et hardes faites que la maison Plamondon vient de recevoir et qu'elle reçoit actuellement par les arrivages d'automne sont de première qualité et en quantité suffisante pour rencontrer toute demande. Qu'on se rappelle bien qu'on y peut acheter à vingt pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Des tailleurs sont toujours prêts à faire des hardes suivant le goût des pratiques.

Hardes faites à vendre :

1250 Talmas de drap pilote
650 do de Castor
450 do Whitney noir
1300 do différentes Etoffes
500 Surtouts Ragland
425 Surtouts sacs de drap pilote
575 Whitney noir et couleur
700 en drap Castor
225 Capots drap pilote avec nervures
200 Whitney do
900 Paletots Rattine
425 do Reversible
200 Imitation seal skins

Ainsi qu'un grand assortiment de Capots de couvertes et de (robes) peaux de buffle

1250 Paires pantalons d'étoffe du pays et anglaise
745 do do satinette
460 do do d'étoffe américaine
800 do do casimire rayé et carreauté
1500 Surtouts à l'épreuve de l'eau (Indian rubber coats)
200 paires Pantalons casimire uni (double-foulé)
2500 Vestes d'étoffe carreautée et autres
300 do do grise
750 do do draps noir et bleu
200 do velours noir carreauté

Hardes d'enfants faites des meillenres étoffes et à bas prix.

On invite le public et tous ceux qui ont besoin d'effets et marchandises du ressort de cette branche de commerce qu'exploite la maison Plamondon à venir visiter l'établissement.

Les effets seront montrés à ceux qui désireront les voir, qu'ils veuillent acheter ou non, persuadé qu'on est, qu'ils achèteront quand ils auront vu.

L. PLAMONDON,
No 166, rue St. Paul, Montréal.

19 sept

ECOLE MODELE DE MONTREAL,

Nos. 19 et 21, RUE COTE'.

LES COURS de cet établissement recommenceront le JEUDI, treize du courant à neuf heures du matin.

Un cours complet d'éducation est suivi dans cette institution, en français et en anglais. Les cours de commerce et de mathématique, sont à des prix modérés.

Les personnes désirant voir le Principal, le peuvent faire entre 4 et 5 heures P. M.

W. DORAN, Principal.

13 août—dmk

A VENDRE,

LE Soussigné désirant se retirer des affaires, offre en vente :

Un moulin à farine à quatre moulanges ;
Un moulin à scie ;
Deux terres, une de quatre arpents, et l'autre de deux, en culture, avec maisons, granges et autres bâtisses ;
Une terre en sucrerie, au 5e rang de Brandon ;
Sept terres en sucreries au 4e rang de Brandon, avec quantité de cèdre, pin, bois blanc et autres bois de menuiserie ;
Cinq chevaux, vaches, harnais, &c.
Bais de sciage, billots de pin, foin, paille, &c.
En outre son fonds de magasin ;

AMABLE JETTE.

St. Félix de Valois, 3 sept—m

Aux Commissaires d'Ecole.

UN Instituteur marié, ayant l'aptitude voulue pour enseigner dans une école académique ou dans une école-modèle et pouvant fournir les meilleures recommandations, désirerait trouver de l'emploi. Il peut donner des leçons de latin et de plain-chant. S'adresser à Mr. LENOIR, au bureau de l'éducation à Montréal.

15 août—dmk

Instituteurs demandés.

MM. les commissaires d'école de Chambly ont besoin de DEUX INSTITUTEURS pouvant en seigner l'anglais et le français, un salaire libéral leur sera accordé.

Pour les conditions, s'adresser au soussigné, soit personnellement ou par lettre, franc de port.

J. B. BRIEN,
Sec.-Tresorier.

Chambly, 16 juillet.

Fonderie de la Cité.

No. 52 à 62 rue de la Reine près de la rue McGill, ci-devant occupée par M. LADD, et actuellement par R. COQUERELLE qui a l'honneur de prévenir la nombreuse clientelle de cet ancien établissement qu'il continue à y exécuter tous les travaux de fonte en général, moulins, machineries, etc., etc. Manufacture spéciale de FOURNAISES par la vapeur, la circulation de l'eau chaude et l'air chauffé ; la seule maison en Amérique qui garantisse ses FOURNAISES.

6 août—a

MOULIN A BATTRE.

LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il demeure actuellement à Ste. Julienne, comté de Montcalm, où il continue à construire des des moulins à battre qu'il vendra à bas prix, moulin pour un ou deux chevaux, et de plus des moulins pour battre le trèfle.

C. CAPISTRAND.

Ste. Julienne 10 août—

Pierre Chenneville,

COLLECTEUR, PORTEUR DE LETTRES JOURNAUX, CARTES FUNÉRAIRES, &c., RUE PANET, No. 44.

Montréal, 29 sept

PROVINCE DU CANADA, }
District de Montréal. }

Dans la Cour Supérieure

POUR LE BAS-CANADA.

Samedi le dix-neuvième jour de Septembre mil huit cent cinquante sept.

PRESENTS :

L'Honorable Mr. le Juge DAY,
" Mr. le Juge SMITH,
" Mr. le Juge MONDELET.

CHARLES GARTH, entrepreneur, plombier et commerçant de la Cité et District de Montréal. *Demandeur.*

vs.

HENRY J. LARKIN, écr., avocat de la paroisse St. Hyacinthe, dans ce District. *Defendeur.*

Il est ordonné sur la motion de MM. Leblanc et Cassidy Avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de J. O. Pauzé, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, ci-devant constituant la province du Bas Canada, et ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, que le dit Défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelle de cette cité appelé " La Minerve" et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelle de cette cité appelé " The Pilot" notifié de comparaître devant cette cour, et là de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera parmis au dit Demandeur de procéder à la preuve et Jugement comme dans une cause par défaut.

(De par la Cour,)
MONK, COFFIN & PAPINEAU,
P. C. S.

24 sept

AVIS

UNE ASSEMBLÉE ANNUELLE des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu des Comtés de Chambly et Huntingdon, aura lieu à la demeure du Secrétaire à Saint-Jean, C. E., le CINQUIEME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures A M., afin d'élire un nouveau bureau de Directeurs, pour l'année prochaine, et autres affaires concernant la dite Compagnie.

Par ordre,
LOUIS MARCHAND,
Agent, S. & T.

St. Jean, 16 sept—19—sti

Collége des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada.

L'ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE du Bureau des gouverneurs du Collége des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, se tiendra à l'Université Laval, dans la Cité de Québec, MARDI, le 13 OCTOBRE prochain, à DIX heures A M

Les candidats sont requis de remettre leurs certificats à l'un des Secrétaires au moins dix jours avant l'assemblée, et de remplir une cédule de leur éducation dont ils pourront obtenir une formule en s'adressant aux Secrétaires ; ils sont aussi requis de déposer en même temps le montant des honoraires qui deviendront dûs dans le cas d'un examen satisfaisant.

HECTOR PELTIER, M. D.
J. E. J. LANDRY, M. D.
Secrétaires.

Montréal, 15 sept 1857—dzi

Bureau de Poste,

MONTREAL, 25 juil 1857

ARRIVÉE ET DEPART DES MALLE DE MONTREAL.

ARRIVÉE.		DUES.	MALLES.	DEPART.		PERMEE.
4.15 P M	tous les jours dim. excepté		Québec, Danville, &c., par chemin de fer	6.00 P M	tous les jours excepté
8.00 A M	do	do	Québec par la rive nord	3.30 P M	do
9.00 A M	do	mardi	.....	6.00 A M	do
10.00 A M	tous les jours dim. excepté	.....	Laprairie Lacolle, &c.	2.00 P M	do
10.00 A M	do	.....	.....	4.00 A M	do
10.00 A M & 10.00 P M	do	.....	St. Jean, C E	4.00 A M & 2.00 P M	do
10.00 A M & 10.00 P M	do	.....	.....	4.00 A M	do
11.15 A M & 7.00 P M	do	.....	St. Hyacinthe, Melbourne, et Sherbrook	6.00 A M	do
11.15 A M & 7.00 P M	do	.....	Portland et Island Pond	6.00 A M	2.45 p m
7.00 P M	Mercredi et Samedi	.....	St. Jean N. B par les vapeurs de Portland	2.45 P M	tous les samedis
9.00 A M & 11.15 P M	do	.....	Bytown, Aylmer et Ottawa en haut	6.00 A M & 6.00 P M	tous les jours
6.30 P M	tous les jours excepté dim.	.....	Charlemagne, St. Beaudouin,	6.00 A M	do
10.00 A M & 6.30 P M	do	do	Lachine,	2.30 P M	do
10.00 A M	do	do	St. Remi, Hemford et Plattsburg	2.30 P M	do
10.00 A M	do	do	Chambly, St. Césaire, &c.	2.00 P M	do
7.00 A M	do	do	St. Laurent, St. Eustache,	7.30 A M	do
7.00 A M	Mardi, Jeudi et Samedi	.....	St. Jérôme, Ste. Thérèse, &c.	2.00 P M	do
5.00 P M	tous les jours dim. excepté	.....	Terrebonne, N. Glasgow, St. Vincent P. Carillon, Grenville, Pointe aux Anglais, & St. Benoit	7.30 A M	tous les jours excepté
6.30 P M	do	.....	.....	6.00 A M	do

(1) Les Sacs du conducteur sont ouverts jusqu'à..... 6,45 a. m
(2) do do do 6,30 a. m et 7.00 p. m.
(3) do do do 3,30 p. m.
(4) do do do 6,30 a. m et 7,00 p. m

DEMANDEES

TROIS APPRENTIES

COUTURIERES ET MODISTES.

S'ADRESSER AU

No. 22, Grande Rue St. Jacques.

10 Sept.

MEUBLES A VENDRE.

J. M. PAPINEAU,

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. **24.**

MR. J. M PAPINEAU tout en remerciant ses nombreuses pratiques du patronage dont elles l'honorent depuis plusieurs années, les avertit que désormais il pourra les satisfaire mieux que jamais, n'offrant en vente que des meubles qu'il a fait manufacturer lui-même d'après les goûts des Expositions de Paris et de Londres, et qui par là même, peuvent orner les premiers salons.

Montréal, 29 mai 1856.

[Extrait du *Spectateur.*]

LE PARNASSE CANADIEN.

LE SICILIEN EN CANADA.

Kingston, 1 Février 1814.

Un soldat que de la Sicile
En Canada la guerre a transporté,
Grimt hier pour distiller sa bile :
Ah ! quel pays ! quand reviendra l'été ?
Où sont nos joyeuses vendanges ?
Où sont nos fertiles moissons ?
Où sont nos figues, nos oranges,
Nos grenades et nos citrons ?
Dans ce climat rien ne nous vivifie :
J'y vois languir les bons humains :
Ah ! si je n'y perds pas la vie,
J'y perdrai, contre mon envie,
Les oreilles, le nez, et les pieds et les mains.
Après la pluie, après la boue,
On voit blanchir tous les chemins ;
Viennent bientôt les carosses sans roue,
Et certains fers qu'on surnomme patins.
On marche alors sur l'onde, ô merveilles ! ô prestige !
On la traverse sans danger ;
Mais mon qui tremble à l'aspect d'un prodige,
J'y marche à petit pas du pied le plus léger.
Et... pouf !... je glisse, et je fais la culbute,
Loin de m'aider on s'être mon soutien.
Chacun se moque de ma chûte :
Ah ! quel pays pour un vrai Sicilien !
Quel sol affreux, et quels tristes rivages !
Des bois, partout des bois épais ;
Et dans ces bois, hommes nuls et sauvages,
Ours Allemands, loup-garous Ecossais,
Et quel langage ! au mot le plus honnête
On répond par quelque chose suivi d'un dur yes :
Si je m'en fâche on me fait une tête,
Et si j'en ris on me traite de fou.
Avant de voir ces Provinces stériles
J'ai vu Montréal et Québec :
Mais ô douleur ! ô désirs inutiles !
De tels morceaux ne sont pas pour mon bec.
Là quand on jure on se damne soi-même ;
Ici sans damner on sans maudire autrui,
Sans ajouter l'insolence au blasphème,
Des étrangers on est au moins l'appui.
Me voilà donc à tous les maux en proie :
Oui mon pays seul est charmant ;
Quand on le sent trembler c'est qu'il tremble de joie,
C'est qu'il est fertile et riant.
Voyez ici ces femmes et ces filles
Qui dans leurs jolis bras portent des loups vivans ;
Malgré leurs figures gentilles,
Sur leurs têtes je vois des renards menaçans :
Hélas ! on m'habille comme elles,
Et pour me mettre à leur façon
Je suis, grâce aux modes nouvelles,
Chargé par la tête, et par les mains ouverts.
Et peut-on voir des manières plus sottes ?
On met ici le feu dans des rôtires de fer,
Sur lesquels j'ai brûlé mes gants et mes culottes.
Enfin voilà ce qu'on appelle hiver.
Oui dans sa sagesse profonde,
Ma bonne mère avoit raison
De dire que bientôt j'irais dans l'autre monde,
Pour n'avoir pas suivi sa prudente leçon."

FEUILLETON

JUAN DONOSO CORTES,

MARQUIS DE VALDEGAMAS

PAR

LE COMTE DE MONTALEMBERT.

SUITE.

Sans doute il n'eut pas le bonheur d'ébranler et de convertir tous ceux qui l'admiraient. Sans doute, on aurait pu lui dire comme au prophète Ezéchiel, et à bien d'autres interprètes de la vérité : *Tu es eis quasi carmen musicum quod suavi dulcique sono canitur ; et audiunt verba tua, et non facient ea.* Mais toujours est-il que cette levée de boucliers contre les opinions naguère souveraines n'entraîna pour lui aucune conséquence fâcheuse. A peine quelques contradicteurs timides se firent-ils entendre après la publication de ses lettres de Berlin. Pas une injure, pas une dérision, pas une récrimination ne vint l'assaillir. Il faut le dire à l'honneur de l'Espagne contemporaine : la conversion éclatante du plus illustre de ses fils n'a fait à celui-ci aucun tort pendant sa vie, et n'a rien ôté à l'unanimité des regrets que sa mort a suscités (1).

Il eût été du reste difficile à la mauvaise foi et à l'envie de contester la valeur et l'opportunité de son langage. Tout le monde se sentait intérieurement du même avis que lui, quand il proclamait qu'il fallait préférer la société à la légalité, la dictature à la révolution. Et ceux qui ont pu hésiter alors dans leur adhésion, ont dû plus tard s'incliner devant la rare perspicacité de celui qui avait dit : " Le socialisme, en dépouillant " les propriétaires, éteint le patriotisme. " Un propriétaire dépouillé n'est pas et ne " peut pas être patriote ; car, dès que la " question est poussée jusqu'à cette angois- " se, tout patriotisme meurt au cœur de " l'homme." Nous l'avons vu, hélas ! ce n'est pas seulement le patriotisme qui s'évanouit devant les menaces du socialisme, c'est encore le sentiment de toute dignité politique et nationale : il provoque et aboutit à l'abdication de l'intelligence et de la virilité des nations.

Dès lors aussi plus d'un de ses auditeurs a dû respirer comme un souffle de l'avenir en entendant ces paroles : " Si les gouver- " nements représentatifs vivent de discus- " sions modérément longues, les discussions " interminables les tuent..... Vous con- " naissez, Messieurs, l'histoire des assem- " blées de l'Allemagne. Elles sont mortes, " parce qu'elles n'ont rien fait et rien laissé " faire, parce qu'elles n'ont pas gouverné et " n'ont pas laissé gouverner... Elles aspi- " rèrent à la dignité de reines : Dieu les " rendit stériles, et leur retire jusqu'à la " dignité de mères. Députés de la nation, " veillez à la vie des assemblées espagno- " les !"

Paroles aussi prophétiques que justes ; mais que ni la pensée de l'auteur ni la raison des choses ne permet d'appliquer à toutes les assemblées politiques, pas plus que la réprobation inspirée par tel roi sanguinaire ou idiot ne peut devenir un titre de proscription contre la royauté même !

Je suppose que le mince volume qui contient les discours et les lettres de M. Donoso Cortès est connu de tous les lecteurs du *Correspondant*, et je m'abstiens de citer des pages qu'ils ont sous les yeux et qui sont dans toutes les mémoires. Je me borne à noter son éloquente démonstration de cette loi historique des deux répressions, ou, comme il disait, des deux thermomètres, dans leur marche parallèle mais en sens inverse ; la répression politique ou la tyrannie de l'Etat, montant graduellement et partout à son apogée, à mesure que la répression religieuse ou l'empire de la foi sur les âmes baissait et diminuait d'intensité. Mais je ne résiste pas à extraire de son dernier discours le parallèle entre le prêtre et le soldat, qui justifiait la saisissante parole par laquelle il avait salué les victoires du général Cavaignac et du prince Windischgratz sur le socialisme : " Pour la première fois depuis " qu'il existe, le monde marche à la civilisa- " tion par les armes, et à la barbarie par les " idées."

Il continuait ainsi : " Je ne sais, Messieurs, si votre attention a été frappée comme la mienne par la ressemblance, par la presque identité entre deux personnes qui paraissent les plus distinctes et les plus contraires, je veux dire entre le prêtre et le soldat. Ni l'un ni l'autre ne vit pour soi ; ni l'un ni l'autre ne vit pour sa famille ; pour l'un et pour l'autre la gloire est dans l'abnégation, dans le sacrifice. La charge du soldat est de veiller à l'indépendance de la société civile, la charge du prêtre est de veiller à l'indépendance de la société religieuse. Le devoir du prêtre est de mourir, de donner sa vie comme le bon Pasteur pour ses brebis. Le devoir du soldat est de donner, comme un bon frère, sa vie pour ses frères. Si vous considérez l'âpreté de la vie du prêtre, le sacerdoce vous paraîtra, et il l'est en effet, une véritable milice. Si vous considérez la sainteté du ministère du soldat, la milice vous paraîtra comme un véritable sacerdoce. Que deviendraient le monde, la civilisation, l'Europe, s'il n'y avait ni prêtres ni soldats ? Et maintenant, Messieurs, si après l'exposé que je viens de faire, quelqu'un croit qu'on doive licencier les armées, qu'il se lève et le dise."

Cette estime religieuse de la force militaire, cette assimilation du prêtre et du soldat sont devenues depuis lors une sorte de lieu commun, tant l'évidence en est ressortie des événements que nous avons traversés.

Et il en a été ainsi pour beaucoup d'autres idées du marquis de Valdegamas, frappées à ce coin qui fait à l'instant adopter et circuler l'effigie vivante de la vérité. Ses vues toujours originales, et toujours revêtues d'une forme originale, acquéraient promptement force de loi. Que de gens ont répété après lui cet ingénieux rapprochement entre les grandes erreurs politiques et les grandes erreurs religieuses, où le progressiste, c'est-à-dire celui qui dans un gouvernement représentatif refusa à la couronne tout pouvoir est mis en regard du déiste, le républicain du panthéiste, et le socialiste de l'athée. Il y a vingt ans que l'on avait commencé à signaler en France les conséquences désastreuses de la Renaissance ; mais il était réservé au grand orateur espagnol de promulguer cette vérité par quelques paroles souveraines : " La restauration du paganisme " littéraire a amené successivement les res- " taurations du paganisme philosophique, du " paganisme religieux et du paganisme poli- " tique. Aujourd'hui le monde est à la " veille de la dernière de ces restaura- " tions : la restauration du paganisme socia- " liste."

Que s'il descendait des hauteurs de la contemplation historique et théologique à l'appréciation rapide et quelquefois satirique des événements contemporains, la lucidité de son jugement et de sa parole n'était pas moins saillante. Qui ne rendrait aujourd'hui un hommages, hélas ! trop tardif à la perspicacité de l'orateur qui deux ans avant le coup d'Etat du 2 décembre, disait du haut de la tribune : " Là où le salut de la " société dépend de la dissolution de tous " les partis anciens et de la formation d'un " nouveau parti composé de tous les autres, " les partis s'efforcent de ne pas se dissou- " dre et ne se dissolvent pas. C'est ce qui " arrive en France. Le salut de la France " serait la dissolution des partis bonapartis- " te, légitimiste, orléaniste, et la formation " d'un seul parti monarchique. Eh bien ! " là, dans cette France, où le salut de la " société dépend de la dissolution des partis, " les bonapartistes pensent à Bonaparte, les " orléanistes au comte de Paris, les légiti- " mistes à Henri V."

Au milieu de ses préoccupations politiques et diplomatiques, il fut appelé à prendre place à l'Académi royale d'Histoire, qui est le premier corps littéraire de l'Espagne et où, comme à l'Académie française, tout nouvel élu est tenu de faire un discours de réception. Le sien fut un chant de triomphe où éclate à chaque ligne le bonheur, l'admiration, le légitime orgueil du chrétien vainqueur de l'incrédulité. Il avait pris pour sujet les beautés littéraires de la Bible et l'expression donnée par les saintes Ecritures aux trois sentiments les plus prononcés du cœur de l'homme, l'amour de Dieu, l'amour de la femme, et l'amour de la patrie. La page suivante, extraite de ce discours, (2) fera connaître son talent et son ame sous un jour nouveau :

" Ne vous étonnez pas, Messieurs, si immédiatement après vous avoir parlé de Dieu je viens vous parler de la femme. Quand Dieu, épris de l'homme, sa plus parfaite créature, résolut de lui faire un premier don, dans son amour infini il lui donna la femme. L'homme fut le seigneur du paradis, la femme en fut l'ange.

" Quand la femme eut commis sa premiè- re faiblesse, et l'homme son premier péché, Dieu leur permit de demeurer ensemble. Ils sortirent ensemble de la resplendissante demeure, le pied chancelant, le cœur oppressé, les yeux obscurcis par les larmes. Ils ont traversé ensemble les siècles, la main dans la main l'un de l'autre, tantôt résistant aux tempêtes, tantôt se laissant aller sur la mer de la vie au souffle de la fortune adoucie. En frappant l'homme prévaricateur de la verge de sa justice, en lui fermant les portes du séjour délicieux qu'il avait préparé pour lui, Dieu, dans sa miséricorde, voulut laisser au coupable quelque chose qui pût lui rappeler le suave parfum du bienheureux séjour ; il lui laissa la femme pour que, en la regardant, il pût se rappeler le paradis....

" Mais pour connaître la femme par excellence, pour se rendre compte de la charge qu'elle a reçue de Dieu, de sa pure beauté de son influence sanctifiante, il ne suffit pas d'envisager les beaux types que la poésie hébraïque nous a laissés.

Le vrai type de la femme, ce n'est ni Rebecca, ni Ebéhra, ni l'épouse du Cantiques, c'est Marie...L'homme est grand, parce qu'il est le seigneur de la terre, le citoyen du ciel, le fils de Dieu ; mais la femme l'emporte sur lui, parce que Marie est à la fois la fille, l'épouse et la mère de Dieu ; parce que seule parmi toutes les créatures, elle est née sans tache, est morte sans douleur, elle a vécu sans péché.

" Voilà la femme, Messieurs ; voilà la femme, car Dieu a sanctifié toutes les femmes en celle qui fut vierge, épouse, veuve et mère. Le Christianisme a fait de grandes choses dans le monde : il a mis la paix entre le ciel et la terre, il a détruit l'esclavage, il a proclamé la liberté et la fraternité entre les hommes. Mais la plus grande de ses merveilles, celle qui a le plus agi sur la société domestique et civile, c'est la sanctification de la femme. Et remarquez, Messieurs, que depuis la venue de Jésus-Christ, il n'est pas permis de condamner même les pécheresses à l'oppression et au mépris, puisqu'il a proclamé que leurs péchés pouvaient être effacés par leurs larmes. Le Sauveur des hommes a servi d'abri à la Madeleine : et quand arriva le jour terrible où le soleil se voila et où la terre trembla, on vit réunies au pied de la croix Marie immaculée et Madeleine pénitente, pour nous apprendre que les bras de son amour s'ouvrent également à l'innocence et au repentir."

Si le public français a été ému et dominé par la simple lecture de la traduction de ses discour; que l'on juge de l'effet produit par l'orateur lui-même. Tous ceux qui l'ont approché à Paris se retiraient éblouis par la verve étincelante et prodigieuse de sa conversation en français et dans un salon. Que serait-ce si nous l'avions entendu à la tribune, et dans sa langue maternelle, cette langue majestueuse et solennelle, faite, selon Charles-Quint, pour parler à Dieu ? C'est à peine si, d'après les recits de ses compatriotes, nous pouvons nous le figurer, avec sa voix sonore et caressante, tantôt ravissant ses auditeurs à des hauteurs inconnues, mêlant la dextérité, la subtilité même de sa dialectique à l'éclat poétique de son imagination, se jouant avec toutes les difficultés de son sujet et de sa position ; tempérant la satire par la charité ; lançant à ses adversaires des traits sans venin mais toujours mortels ; sachant faire jaillir d'un paradoxe apparent la vérité la plus frappante ; scintillant de mille feux étranges, comme le diamant auquel le comparait le maître de ja jeunesse.

On a quelquefois regretté qu'il eût laissé si peu de chose à la postérité. Mais la postérité saura peut-être beaucoup de gré à ceux qui lui épargneront de gros volumes a lire et à fouiller. Quelques pages où respire une âme pure et aimante ont suffi pour immortaliser Vauvenargues. Les générations chrétiennes de l'avenir garderont un pieux et tendre souvenir à l'homme qui leur a laissé, sous une forme étincelante d'originalité, quelques fragments de l'éternelle vérité, marqués de l'ineffaçable empreinte du génie, de la foi et de l'humilité.

N'oublions pas, d'ailleurs, cet *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*, destiné à être la première pierre d'un monument plus vaste, mais qui achève, en l'outrant peut-être, le plan que s'était tracé sa pensée rajeunie. Livre admirable, dont les quelques obscurités, les contradictions et les exagérations demeurent noyées dans un ocean de splendeurs et où surnageront toujours la fervente dévotion, l'humble amour et la prodigieuse éloquence du compatriote de Calderon et de sainte Thérèse. Des juges plus compétents ont admiré comment un laïque, formé ailleurs que dans un séminaire ou dans un cloître, avait pu acquérir à ce point l'économie de la science théologique at pénétrer d'un pas si sûr dans les mystères les plus élevés et dans les questions les plus délicates. Ajoutons que les chrétiens les plus simples comme les plus instruits y reliront toujours, avec bonheur et profit, l'admirable explication de la transmission de la faute et de la redemption, et le tableau de l'action purifiante de la douleur acceptée.

Il nous reste quelques réserves à faire ! car nous ne voulons pas que cette hommage d'une tendre et légitime admiration dégénère en un panégyrique mensonger. Ni l'affection ni la douleur même ne doivent nous faire abdiquer l'indépendance de notre jugement. C'est pourquoi parmi les exagérations que nous indiquions tout à l'heure, il en est une qu'on nous permettra de signaler, précisément parce qu'elle a été fort citée et et fort admirée.

Il dit dans son Essai : " Si le genre hu- " main n'était pas irrémissiblement condam- " né à voir les choses à rebours, il choisirait " pour conseillers parmi tous les hommes, les " théologiens, parmi les théologiens les mys- " tiques ceux qui ont menè la vie plus retirée " du monde et des affaires." Et il cite parmi les grands théologiens qui ont gouverné les hommes, Richelieu, Ximenès et Alberoni. Il est heureusement très-douteux que le genre humain soit *irrémissiblement condamné à voir les choses à rebours*, autrement il servirait de très-peu de lui adresser des leçons ou des remontrances ; et on ne peut s'empêcher de sourire en voyant placer Alberoni au rang des théologiens parce qu'il a été cardinal. Mais le fond même de la proposition semble plus que contestable. Il est évident que la connaissance et la pratique des vertus chrétiennes ne peut que grandir la capacité politique des chefs des nations. Il s'est aussi trouvé des circonstances où l'intervention extraordinaire d'un homme de Dieu, d'un solitaire, d'un moine a pacifié les esprits sauvé les cités, commecela est arrivé pour le B. Nicolas de Flüe avec les cantons Suisses. Mais proclamer l'intervention nécessaire, non pas de la foi, ou de la piété, mais des théologiens, et encore des théologiens ascétiques et mystiques, dans le gouvernement habituel des affaires publiques, cela paraît assez contraire à la distinction fondamentale de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel, comme aussi à l'esprit et à la règle de tous les vrais religieux. C'est d'ailleurs une doctrine qui n'a rien de neuf ni rien d'exclusivement catholique. Cromwell et ses *têtes-rondes* la professaient et la pratiquaient, on sait comment ; et si la grave et triste nature de ce travail ne nous retenait, nous puiserions dans les souvenirs contemporains de récents et grotesques exemples de l'exploitation de la théologie par la politique socialiste.

Mais il est essentiellement de notre sujet de rappeler que plus d'une fois et ailleurs que dans l'*Essai*, l'admirable écrivain, entraîné par le génie toujours un peu hyperbolique de sa nation, a émis des exagérations qui ont pu effaroucher plus d'une âme droite et simple. Heureusement il lui arrive de se rectifier lui-même ; ainsi quand il écrit le 16 juillet 1844 : " Les controverses servent de " peu : elles sont un obstacle plutôt qu'un " aiguillon au genre humain dans la course " rapide qui l'emporte ; " ce qui tendrait à justifier la torpeur des quiétistes de l'absolutisme, il oublie que deux mois auparavant il avait écrit : " Pour nous qui nous faisons " gloire d'être catholiques, la lutte est un " devoir et non une spéculation. Remer- " cions Dieu de nous avoir octroyé le com- " bat."

Quelquefois des explications ultérieures viennent tempérer la rigueur désespérante de certains arrêts. " Je tiens pour prouvé " et évident qu'ici bas le mal finit toujours " par triompher du bien et que le triomphe " sur le mal est réservé à Dieu *personnel- lement*...Je crois au triomphe *naturel* " du mal sur le bien, et au triomphe *surna- turel* de Dieu sur le mal par le moyen " d'une action *directe personnelle*, et *sou- veraine*." La plupart de ceux qui ont lu ces lignes ont certainement répété le mot de l'Evangile : *Durus est hic sermo.* Il serait facile d'en déduire l'entière inutilité du travail des honnêtes gens ici bas contre le mal. Mais le tout est de s'entendre sur le sens des mots *personnel* et *surnaturel*. Dans la pensée de l'auteur, il s'agissait tout simplement de l'action de la grâce divine sur l'homme individuel. Et plus tard dans une lettre du 11 avril 1850 à M. L. Veuillot, il écrivait : " Je n'ai pas annoncé la dernière " catastrophe du monde, j'ai dit simplement " tout haut ce que chacun se dit tout bas : " Les choses vont mal ; si elles suivent ce " train, nous aboutirons à un cataclysme. " L'homme pourrait se sauver, qui en dou- " te ! Mais c'est à condition de le vouloir, " et il me semble qu'il ne le veut pas. Eh " bien ! si l'homme ne veut pas se sauver, je " crois que Dieu ne le sauvera pas malgré lui." Il n'est pas un chrétien qui ne doive adhérer à cette explication, mais elle réduit la célèbre affirmation de l'éloquent écrivain à une vérité élémentaire, aussi applicable au salut de l'âme dans l'éternité qu'au salut des nations dans le temps.

Plus d'une fois il a été prophète, et la sigulière assurance de ses jugements s'est trouvée promptement confirmée. Mais plus d'une fois aussi il s'est trompé dans ses prévisions, tout comme le comte de Maistre, ce grand et vrai prophète de notre siècle. Celui qui disait le 9 janvier 1849 : " Le " pouvoir qui a détruit la Monarchie avec " un atome de République, saura bien, si " cela convient à ses fins, renverser la Ré- " publique avec un atome d'Empire ; " celui qui ajoutait avec une noble tristesse : " C'en est fait de la liberté ! Oui, la liberté " est morte, et elle ne ressuscitera ni au " troisième jour, ni à la troisième année, ni " au troisième siècle, peut-être..... Le " monde marche à grands pas à la constitu- " tion d'un despotisme, le plus gigantesque, " le plus terrible que les hommes aient ja- " mais vu ; " celui-là se trompait en disant qu'avec " Louis-Philippe avait fini la der- " nière de toutes les monarchies possibles, " la monarchie de la sagesse ; " et quelques " mois plus tard : " La République subsis- " tera en France, parce qu'elle est la for- " me necessaire du gouvernement, chez les peuples ingouvernables."

Mais les imperfections de ce rare esprit peuvent toutes se remener à une seule. Il aimait trop l'absolu. Il lui fallait à tout prix généraliser ; personnifier une idée dans un homme, une époque dans un mot ; sauter à pieds joints sur les intervalles, les distinctions, les mille diversités de la vérité dans les choses humaines. C'est ainsi qu'il prend pour but de sa belle lettre du 26 mai 1849, cet axiome ; " La civilisation catholique" (notons qu'il s'agit non pas de la doctrine catholique, mais de la civilisation ou de la société humaine, réformée par le catholicisme), la civilisation catholique contient le " bien sans aucun mélange du mal : la civili- " sation philosophique contient le mal sans " aucun mélange de bien." Or, l'axiome est en contradiction avec les faits et avec la nature des choses : car, sur cette terre, le bien est toujours mêlé de mal, et le mal offre sans cesse quelque apparence ou quelque vestige de bien.

Ce défaut est beaucoup plus visible dans ses écrits que dans ses discours. Tel, il sentait le frein de la tribune et de l'auditoire, impose à la pensée ces tempéraments salutaires, dont on est si souvent tenté de se plaindre sous le feu de l'ennemi, mais dont on a presque toujours à se féliciter plus tard. Ce n'est pas dans un discours qu'il eût risqué le reproche injuste, mêlé à tant d'autres si parfaitement justifiés, qu'il adressait à l'école libérale : " L'intérêt suprême de " cette école est de ne pas laisser arriver le " jour des négations radicales et des affir- " mations souveraines."

Cet intérêt, ce nous semble, est celui de tous les hommes sensés, de tous les hommes politiques, de tous ceux qui ont jamais manié les hommes et les choses de ce monde. Il n'appartient qu'aux esprits violents et bornés d'appliquer aux choses contingentes et relatives un despotisme d'affirmations ou de négations qui ne convient qu'au choses abstraites, nécessaires et absolues. Leur rôle est de nier implicitement les mille et une inconséquences de notre nature déchue, de la supposer constamment logique, de raisonner mathématiquement sur des éléments variables à l'infini, comme s'ils étaient la fixité même ; c'est aussi de faire violence aux faits historiques, de ne tenir aucun compte de la diversité des esprits, et de mépriser quiconque n'est pas de leur avis. Mais, exiger ce radicalisme absolu dans les négations et les affirmations de l'ordre politique, appliquer ainsi les procédés inflexibles des mathématiques à la souplesse et à la mobilité de la nature humaine, c'est, j'ose le croire, une erreur de jugement et une erreur de conduite.

Avec cette méthode on éblouit, on entraîne, mais on n'instruit pas, et on ne conserve pas le terrain qu'on a pu conquérir. Qui n'a été frappé de ce spectale dans les luttes et les révolutions de notre époque ? Tantôt au nom de la Révolution, tantôt pour le compte de la réaction que toute révolution provoque, on proclame la souveraineté absolue de la logique et on arrive, de conséquence en conséquence, à des résultats qui font reculer le bon sens. Il regimbe, se dérobe et se refuse. L'esprit humain a beau être vaincu par des dialecticiens habiles, il n'est pas convaincu. L'un de ses plus beaux droits est de ne pas se laisser enchaîner par cette logique implacable, qui est le rêve de tous les révolutionnaires, et qui ne devrait jamais être l'arme de leurs adversaires. Il est bon d'ailleurs de ne pas oublier que cette logique aveugle seule chose qui ne change pas chez les esprits

senter, dans le poste le plus élevé et le plus confidentiel, un gouvernements dont l'origine et l'existence reposent exclusivement sur les idées et les institutions libérales.

Je les crois d'ailleurs contredites par plus d'un passage de ses discours et de ses écrits. Je remarque d'abord qu'il y professe la plus vive admiration pour l'Angleterre, qui est comme l'on sait, en sa qualité de berceau et de sanctuaire inattaquable des libertés modernes, la *bête noire* de tous les absolutistes, catholiques et autres. Tout en blâmant et avec raison cette politique extérieure du gouvernement britannique qui lui donne une ressemblance de plus avec l'ancienne Rome, il dit : " L'Angleterre est non-seulement la " nation la plus libre et la plus puis- " sante qui soit peut-être sur la terre, " mais la plus digne d'être puissante et " libre." Et ailleurs : " La race Anglo- " Saxonne, représentée par l'Angleterre, " est la plus généreuse, la plus noble, la plus " courageuse du monde, la moins exposée " au décri des révolutions !"

Il a dit ailleurs : " La monarchie consti- " tutionnelle, comme l'entendent les modérés " de tous les pays, peut avec les mêmes ti- " tres que la monarchie absolue, symboli- " ser les affirmations politiques qui sont l'é- " cho, pour ainsi dire, des affirmations reli- " gieuses."

Il n'a pas méconnu la distinction profonde qui sépare ceux qui, sous l'empire de la nécessité, ont pu adhérer à des remèdes violents mais temporaires, et ceux qui érigent en principe l'immolation de toute discussion et de toute liberté. Elle est parfaitement tracée dans cette péroraison de son célèbre discours du 4 janvier.

" S'il s'agissait, Messieurs, de choisir entre la liberté d'un côté et la dictature de l'autre, il n'y aurait point de dissentiment entre nous. *Qui, en effet, pouvant posséder la liberté, irait s'incliner devant la dictature ?* Mais la question n'est pas entre la liberté et la dictature : *autrement je voterais avec tous mes amis politiques pour la liberté.* Mais voici la question: il s'agit de choisir entre la dictature du gouvernement comme la moins dure et la moins honteuse. Il s'agit de choisir la dictature qui vient d'en haut, parce qu'elle vient de régions plus pures et plus sereines. Il s'agit de choisir entre la dictature du poignard et la dictature du sabre : je choisis la dictature du sabre, parce qu'elle est plus noble."

Quatre ans plus tard, le 12 novembre 1852, il écrivait à un ami : " Il ne faut pas " confondre un ordre de choses auquel on se " résigne pour empêcher des maux intolera- " bles avec un ordre de choses auquel on " tiendrait par tous les liens de l'amour. " Ceux qui donnent au premier ce qui est " dû seulement au second n'ont ni le senti- " ment de la dignité personnelle, ni même " celui de la justice distributive."

(*A continuer*)

VARIETES.

Hygiene Vestimentaire.

CRAVATES.—COLS.

Ce fut, dit-on, vers le milieu du dix-septième siècle qu'un régiment de Croates introduisit en France la mode de la cravate. Si ce vêtement a l'avantage de préserver le cou du froid, il a l'énorme inconvénient de prédisposer cette région du corps à beaucoup de maladies : aux maux de gorge, aux angines, aux irritations du larynx et de l'arrière-bouche. Le célèbre Percy rapporte qu'un régiment ayant quitté ses cols dans une halte, pour respirer plus à son aise, le lendemain trois cent soixante hommes entrèrent à l'hôpital, presque tous atteints d'angine inflammatoire.

Lorsque la cravate est trop serrée, il y a gêne de la circulation ; et, si cette gêne se prolonge, des saignements de nez surviennent quelquefois des vertiges et même l'apoplexie !

Les peuples qui conservent le cou nu sont exempts des maladies causées par la chaleur; la construction et le frottement de la cravate, les femmes et les enfants, qui chez nous, ont le cou libre, sont moins sujets que les hommes aux maux de gorge. Il serait à désirer que la mode vint de proscrire la cravate, la liberté et la santé du cou n'en trouveraient beaucoup mieux. Mais, jusqu'à ce que ce jour arrive, il est hygiénique de porter pour cravate que des tissus simples et légers, exempts de ces carcasses de carton, de poils de sanglier ou de baleine, qui tiennent le cou comme dans un carcan. On se gardera de trop serrer la cravate, de la quitter lorsque le cou est en sueur. On en devra desserrer le nœud avant de se livrer aux exercices du chant, de la déclamation, etc., et s'en débarrasser totalement lorsqu'on voudra se livrer au sommeil.

ANECDOTES

EXCENTRICITÉ BRITANNIQUE.—Lord C ...., connu par ses nombreuses excentricités, fut trouver, dans ces derniers temps, un de nos plus célèbres tabletiers —Je voudrais, dit-il, avoir une tabatière sur laquelle se trouverait peint mon château.—C'est facile, lui répondit l'industriel ; mylord voudra bien me fournir le dessin.—Oui, mais je voudrais qu'à la porte de mon château on vit une niche dans laquelle serait placé un chien.—C'est encore très facile.—Oui, mais je voudrais, par quelque moyen que vous trouverez, que le chien, dès qu'on le regardera, rentrât dans sa niche, et qu'il n'en sortît que lorsque l'on cessera de le regarder.

Notre tabletier fixe son interlocuteur pour savoir s'il n'est pas victime de quelque mystification. Rassuré par ce rapide examen, et comprenant en homme d'esprit le parti qu'il pouvait tirer de cette affaire, il dit à l'Anglais :—Ce que vous me commandez est difficile ; cette tabatière vous coûtera bien cher. —Ca m'est égal.—Mille écus.—Va pour mille écus.—Ils sera fait selon vos désirs, dans un mois j'aurai l'honneur de vous livrer votre tabatière.—J'y compte." Un mois après le tabletier se présenta chez lord C.... Mylord, voici votre tabatière.

Lord C.... prend le bijou, l'examine.—Voilà mon château avec ses tourelles; voilà bien ma niche ; mais, s'écria-t il, je ne vois pas le chien.—Sa Seigneurie ne m'a-t-elle pas dit qu'elle voulait que le chien disparût dans la niche lorsqu'on le regarderait ?—C'est juste.—Et qu'il ne parût que lorsqu'on cesserait de le regarder ?—C'est encore vrai ; eh bien !—Eh bien ! vous avez regardé : le chien est rentré dans sa niche. Mettez la tabatière dans votre poche et le chien reparaîtra à l'instant.

Lord C.... réfléchit un moment et s'écria : C'est juste, c'est juste..... Et dit l'*Union bretonne*, qui raconte cette histoire, il met la tabatière dans sa poche, sort de son portefeuille trois billets de banque de mille francs et les remet à l'adroit tabletier.

—Le nombre des naufrages durant cette année a été comme suit, savoir : dans le mois de janvier 286, en février 205, en mars 209, en avril, 168, en mai, 92, en juin, 122, en juillet, 82, en août, 139, ce qui fait un total de 1,303 sinistres.

—Dans la dernière session de la législature de New York il a été voté $1,000 destinées à faire frapper une médaille qui sera présentée à la famille du célèbre voyageur artique le Dr. Kane.

LA MINERVE.

Mardi 29 Septembre 1857.

Un principe de justice.

Si les lois doivent entourer le crime de la vigilance la plus rigoureuse et le punir non moins sévèrement quand il est découvert, il n'est pas moins vrai que la raison et le bon ordre les obligent à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour le prévenir et l'étouffer à son berceau. Il y a quelques jours à peine, la justice de New-York consacrait ce grand principe dans une cause dont le monde entier a retenti, l'affaire Cunningham : une semblable application du même principe vient de se faire la semaine dernière dans Montréal.

Nous reproduisons du *Pays* les détails de cet évènement : en même temps, nous lui faisons notre compliment sur le parti qu'il a pris de venger la morale publique dans cette circonstance.

F. Tumblety.

" Il y a six semaines, ou deux mois, un individu arrivait de Toronto à Montréal. Dans cette dernière ville il se donnait comme docteur en médecine et disait s'appeler F. Tumblety.

" Quelque temps après son arrivée, Tumblety s'installait dans la Grande rue St. Jacques, à côté de la Banque Britannique de l'Amérique du nord. Les journaux l'annonçaient comme *Indian herb Doctor*. Bientôt, la ville fut inondée de brochures obscènes.

" Sur la couverture de l'une de ces brochures on lit :

DR. TUMBLETY'S,

Private Medical Treatise.

" Sous ce titre se trouve le portrait de l'auteur et au dessous l'avis suivant :

An invaluable Family Companion.—Fathers, Mothers ! read this book. Give it to your sons and daughters, let them read it—a pure true, safe and perfect guide to health, usefulness and long life.

(*Compagnon de Famille inestimable.*—Pères et mères ! lisez ce livre, Donnez le à vos fils et à vos filles. Qu'ils le lisent.—C'est un guide pur, vrai, sûr d'une bonne santé, de l'utilité et d'une longue vie).

" Derrière cette couverture se trouve un second titre dont l'ignoble rédaction est faite pour soulever de dégoût les débauchés eux-mêmes. Et la brochure, qui contient quarante-sept pages, est le tissu de saletés le plus infâme qu'il soit possible d'imaginer.

" Depuis le titre jusqu'au dernier feuillet, il est impossible de citer une phrase qui ne soit encadrée d'ignominie ou ne porte un cachet honteux. Si nous avons jeté les yeux sur ce recueil d'ordure, c'est qu'un devoir impérieux nous le commandait.

" On ne tardera pas à en avoir la preuve.

" Le rédacteur de la brochure ne sait probablement pas un mot de français ; ce qui ne l'empêche point de la signer : F. TUMBLETY, *M. D.; Gradué de l'Université de* PARIS, *membre du Collége royal de Pharmacie*.

" TUMBLETY, l'homme qui a fiché une gravure de son portrait, sur la brochure dont se trompe A moins qu'il n'y ait un Paris inconnu de nous, capitale du royaume de Humbug, il ne possède d'autres grades que ceux auquels il a rêvé.

" En tous cas, Tumblety, une fois fixé dans la rue St. Jacques, se donna comme médecin des maladies des femmes. Il laissa clairement supposer qu'il se chargeait de faire disparaître les traces de certaines faiblesses, s'il ne publia pas ses intentions.

" La police avertie, résolut de vérifier les rumeurs qui se répandaient dans la ville. Personne ne trouvera cette résolution blâmable. Elle était dirigée par un esprit d'ordre et de moralité louable. Pour avoir la preuve exacte de ce qu'elle désirait, la police, représentée par un agent, le nommé Simard, engagea une fille publique à jouer un rôle dans ses plans. La fille consentit. Simard alors se transporta chez Tumblety et lui demanda s'il voudrait lui donner des remèdes pour faire évanouir la grossesse d'une jeune personne qu'il avait mise enceinte. Tumblety répondit affirmativement, en exigeant $20 pour sont traitement. On convint d'une heure où la personne viendrait visiter l'Esculape.

Puis, Simard alla chercher la fille publique, l'amena dans le cabinet de l'empirique, qui examina cette fille, admit sa prétendue grossesse, et lui remit diverses poudres et préparations pharmaceutiques en l'assurant que ces médicamens la *guériraient*. Avant de quitter le cabinet de Tumblety, à la vue de celui-ci, la fille goûta aux remèdes. Ensuite elle partit avec son compagnon.

" Simard vint déposer des faits devant M. le magistrat et surintendant de police, qui donna l'ordre d'appréhender Tumblety.

" Prévenu d'avoir volontairement vendu des emménagognes abortifs, Tumblety comparaissait mercredi dernier devant le magistrat de police, pour être l'objet d'une enquête. L'avocat de l'inculpé et les rapporteurs de la presse seuls assistèrent à cette enquête. Elle eut pour effet d'exposer les actes que nous venons de signaler. Hier les recherches ont été poursuivies ; elles doivent se terminer aujourd'hui, samedi, à onze heures.

Le *Herald* s'est emparé de cette question, et dans son article de samedi dernier, il s'apitoie sur l'extrême crédulité du dix-neuvième siècle, qui, au milieu des progrès de tout genre qu'il fait éclore, possède encore assez de barbarie pour croire aux miracles de Notre-Dame de La Salette, aux charlataneries de certains empiriques et donner naissance au mormonisme. Nous sommes habitués aux viles insultes de cette feuille contre le catholicisme et ses croyances les plus chères ; aussi, avons-nous renoncé à discuter avec elle sur ce terrain.

Après avoir pris plusieurs chemins, le *Herald* finit par blâmer la justice d'avoir usé de moyens propres à réprimer le crime et lui ôter toute possibilité d'action. Le *Commercial Advertiser*, son confrère en fanatisme religieux, fait le même reproche aux autorités de cette ville, en disant que leur devoir est de prévenir le crime, mais non de le solliciter pour avoir ensuite à sévir. Si ces deux journaux avaient pris la peine d'examiner les faits et gestes de Tumblety ; si, au lieu de prêtexter leur ignorance sur les pamphlets de l'empirique, ils s'étaient convaincus de leur existence, comme de leur immoralité : ils auraient pu voir que la justice, loin de solliciter le crime dans cette circonstance, n'a fait que suivre son cours ordinaire et s'assurer de la vérité de l'opinion publique qui signalait Tumblety comme l'auteur des productions obscènes répandues dans Montréal. Sans doute, ces deux feuilles ont raison quand elles disent qu'il n'est pas permis à la justice de solliciter au crime : mais elles dénaturent les faits lorsqu'elles représentent l'affaire de Tumblety sous ce point de vue. Soutenir hautement que la police a joué dans cette circonstance, un rôle *illégal, disgracieux, impardonnable*, un rôle *d'espion* enfin ; c'est faire preuve d'une violence de termes, comme d'une pauvreté de logique vraiment répréhensibles.

Nous le demandons à ces journaux: quelle différence y a-t-il entre la justice qui se met à la poursuite de criminels convaincus, et celle qui s'assure par elle-même, que l'opinion publique ne se trompe pas en désignant un homme comme auteur de méfaits antérieurs et dignes des plus rigoureux châtiments ? Le cas est le même pour Mistress Cunningham et pour le *Docteur indien*, F. Tumblety. D'un côté, c'est une femme qui veut s'assurer la complicité d'un médecin pour simuler un faux accouchement et par là s'assurer toute la fortune de son époux, défunt ; lequel médecin livre le secret aux tribunaux et aide à l'accomplir pour mieux l'éventer, quand il voit qu'il ne peut l'empêcher. D'un autre côté, c'est la justice qui, éveillée par une brochure infâme et par la voix publique, ne croit pas devoir retarder dans la recherche du coupable, et par là évite les plus funestes conséquences. Bien plus ; loin de blâmer la conduite de la justice nous l'approuvons hautement, et nous ajoutons notre témoignage de reconnaissance à celui de tous les hommes de bien qui n'ont qu'une voix pour vanter la sagesse et la prévoyance déployées alors par le surintendant de police, M. J. C. Coursol.

Il a quelques années, des pamphlets du cynisme le plus révoltant parcoururent un moment la province; ils venaient des Etats-Unis et étaient adressés aux collèges, couvents et écoles du Bas-Canada ; le public s'en émut un moment et la morale trembla ; mais tout s'apaisa bientôt sous la parole sage et prudente des autorités ecclésiastiques. Aujourd'hui, c'est au tour de la justice à se montrer gardienne de la morale publique. Ce spectacle est bien fait pour rassurer chacun sur l'avenir du Canada. Quand l'Eglise et l'Etat se joignent pour conserver intact le dépôt des bonnes mœurs que leur lègue les siècles passés, la nationalité d'un peuple peut encore se promettre des beaux jours ; car la morale d'une nation fait sa vie, comme là où règne l'immoralité, là aussi le corps social languit, dépérit et finitbientôt par mourir.

Agriculture et Economie rurale.

Une personne instruite et de talents fesait dernièrement l'observation que, sur plusieurs objets de la plus grave importance, l'histoire de notre Province gardait le silence. On peut se rappeler sans doute que nous en avons nous-même signalé plusieurs dans la *Minerve*, par rapport auxquels ceux qui se sont donné mission d'écrire, n'ont pas cru devoir parler d'une manière à faire connaître le moins du monde la nature des droits reclamés par nos compatriotes et violés pendant tant d'années par ceux qui se trouvaient chargés des fonctions publiques, ni ce qu'avait d'héroique la lutte soutenue contre eux pour les forcer de remplir leur devoir.

On s'est rendu coupable de fautes de la même nature par rapport à nos compatriotes dont le mérite et les talents restent dans l'ombre, parceque ceux qui pourraient les faire éclater les négligent et ne se sont guères occupés par exemple, au moyen du journalisme, qu'à se prodiguer l'insulte, trop souvent même à dénigrer le pays, tout ce qu'il possède d'établissements comme d'hommes les plus capables de lui faire honneur. Tandisque les personnes étrangères à notre pays ne manquent jamais de faire valoir le mérite et de faire connaitre tous ceux qui d'entr'elles cultivent des talents avec succès.

Nous n'avons pu manquer de faire ces remarques à propos de l'Exposition qui s'est faite d'objets d'art et d'agriculture; et les mêmes réflexions se sont faites par rapport à celles qui l'ont précédée dans Montréal.

On signalait dans les journaux dernièrement les succès d'une personne étrangère à la Province dans l'éducation des abeilles et la beauté du miel qu'elles lui procurent au moyen de ces petites boîtes que l'on place au-dessus des ruches et qui se remplissent d'un miel extrêmement pur, au moyen d'une ouverture laissée dans le haut de la ruche, et par laquelle les abeilles y travaillent, et que l'on enlève aussitôt qu'elle est remplie ; ce qu'on peut renouveler plusieurs fois dans le cours de l'été.

Nous sommes informé que M. Joseph Trudeau, de la Paroisse de Chambly, se sert avec succès depuis plusieurs années de ce moyen pour obtenir du miel de la plus grande beauté et qu'il vend chaque année dans la ville de Montréal d'une manière avantageuse. On dit qu'il espère cette année recueillir 2,500 livres de miel, et qu'il se propose, s'il ne l'a pas déjà, d'avoir 150 ruches. Nous n'avons pas besoin d'ajouter quel parti ce cultivateur industrieux peut tirer d'un pareil établissement qui lui donne des produits surpassant peut être les produits de sa culture.

On se demande pourquoi toutes les personnes de lumières et d'éducation n'insistent pas davantage auprès des cultivateurs sur la nécessité de suivre cette branche d'industrie capable, comme beaucoup d'autres, de faire vivre dans l'aisance une foule de familles qui n'auraient besoin que d'être stimulées par des leçons comme par des exemples propres à leur en faire sentir le prix.

Nous pourrions dans ce moment donner les noms de plusieurs habitants de nos campagnes, dont les terres sont cultivées de manière à pouvoir servir de modèle, et qu'il serait bon de faire connaître par cette raison là même, aussi bien que les soins qu'ils prennent de leurs animaux du pays pour en améliorer la race : ce que plusieurs d'entr'eux n'ont pas laissé déjà que de faire avec beaucoup de succès.

Nous croyons devoir nous contenter pour le moment de faire observer qu'un Monsieur Marier, dans la paroisse de Terrebonne, et Lavoie, dans celle de St. Martin, sont du nombre de ces cultivateurs habiles dont l'exemple est des plus propres à stimuler l'émulation de nos compatriotes. Si nous les nommons, c'est parce que simples cultivateurs, ils sont les artisans de leur fortune qu'ils doivent à leur travail comme à l'intelligence avec laquelle ils s'y livrent déjà depuis plusieurs années.

Nous croyons devoir rappeler, avant de laisser le sujet, le souvenir de M. Lussier, de Varennes, qui a laissé une si belle fortune, et qu'il n'a due qu'au profits qu'il a faits par la culture et par les provenances de l'économie rurale.

Le Sicilien en Canada.

On vient de publier aux Trois-Rivières et à Québec une charmante petite pièce de vers qui a pour titre "Le Sicilien en Canada". Le correspondant qui l'a communiquée à l'*Ere-Nouvelle* des Trois-Rivières déclare qu'elle n'est pas de sa plume et signe *Emmanuel*. Le *Journal de Québec* la reprodunt de l'*Ere-Nouvelle*, mais il néglige de donner l'explication du correspondant, tout en conservant sa signature au bas. Le *Canadien* la reprodnit à son tour sans explication et sans signature.

Ainsi le nom de l'auteur reste inconnu du public, et on se demande partout : —qui donc a fait ces beaux vers? Puisqu'ils méritent bien les honneurs de la reproduction, pourquoi ne chercherions-nous pas le nom de ce poëte nouveau ?—*Poëte nouveau!* nous dit quelqu'un ; mais c'est une erreur; cette pièce n'est pas nouvelle, ou je me trompe beaucoup ; je crois l'avoir lue quelque part déjà : oui, je l'ai lue sur la petite *Abeille* du collége de Québec, je m'en souviens, j'en suis sûr.—En effet, nous feuilletons l'*Abeille* et nous retrouvons cette pièce au No. 17, 25 janvier, 1853, telle qu'elle a été reproduite dans l'*Ere-nouvelle*, et suivie des lettres *P. H. C.*

Point de nom d'auteur dans l'*Abeille* non plus. D'où viennent donc ces vers? on n'en sait rien. Ne serait-ce pas encore une reproduction que nous lisons dans l'*Abeille* ? Comment éclaircir ce doute à l'heure qu'il est ? Qui pourrait en savoir quelque chose maintenant ? C'est M. le Commandeur Viger qui peut savoir tout cela ; lui qui recueille avec tant de soin tout ce qui mérite d'être conservé, et qui n'oublie rien de ce qui peut faire honneur à la littérature du pays et servir de matériaux à l'histoire.

Nous voilà donc en un instant chez le savant archéologue, et nous avons trouvé une réponse à toutes nos questions.

M. le Commandeur ouvre sa redoutable *Sabredache bleue*, qui est devenue un véritable arsenal littéraire, et il y trouve qu'en 1814, une pièce de vers intitulée, *Le Sicilien en Canada*, lui fut adressée de Kingston par M.J.D. Mermet. Nous constatons incontinent que cette pièce est bien la même que celle qui vient d'être reproduite aux Trois-Rivières et à Québec, sauf quelques épithètes changées et un paragraphe omis, on ne sait pourquoi dans la reproduction. Nous apprenons en même temps de M. le Commandeur que ces vers ont déjà vu (avec sa permission) le grand jour de la publicité en 1814, dans le *Spectateur* du 21 juin, tel que nous les reproduisons sur la première page de cette feuille.

Cette pièce de vers n'a donc pas moins de 43 ans aujourd'hui et est de la plume facile de M. J. D. Mermet, lieutenant et adjudant au régiment de Watteville venu en Canada en 1813. Ce régiment se composait d'hommes appartenant à différentes nations, y compris des Siciliens. Voilà comment s'explique le titre de cette pièce, *Le Sicilien en Canada*, M. Mermet a laissé beaucoup de de pièces de vers composées dans ce pays et entr'autres une sur la victoire de Châteauguay. Le *Répertoire National* en a publié quelques unes.

Les journaux qui ont reproduit ces vers, tout aussi amusants aujourd'hui qu'en 1814, peuvent maintenant faire connaître le nom du poëte, si cela leur plait.

Complot franco-itatien. — La cour d'Assises de la Seine vient de statuer sur les accusés contumax dans l'affaire du complot contre la vie de l'empereur. De l'instruction et des pièces de la procédure et notamment des lettres de Mazzini, Massarenti et Tibaldi, ainsi que des déclarations de Bartolotti et de Grilli, il ressort qu'il y a eu résolution d'agir arrêtée et concertée entre ces différents conjurés dans le but d'attenter à la vie de l'empereur, suivie d'actes commis pour en préparer l'exécution : ce qui constitue le crime le complot prévu et puni par l'article 89 du Code pénal. C'est pourquoi Mazzini, Ledru Rollin, Campanella et Massarenti, tous les quatre absents, ont été condamnés à la déportation.

Le 11 courant, on a essayé de faire sauter par la poudre la maison de la Providence à Toronto. Le maire de cette ville offrit aussitôt unprix de £100 pour la découverte du coupable, quoique jusque là on eut fait aucune démarche pour arrêter et punir les malfaiteurs qui s'attaquèrent à la Cathédrale Catholique pendant les émeutes orangistes des derniers mois. On est parvenu à arrêter un soldat licencié du nom de Lawlor, " un converti de la secte presbytérienne" suivant le correspondant du *New-Era*. Il paraît que ce malheureux aurait excité l'animosité contre un des sous-contracteurs de la bâtisse'et qui lui devait de l'argent; ce qui aurait déterminé le complot. — *True Withness.*

Départ de M. Gagnon pour l'Europe.—Sur la liste des passagers qui se sont embarqués à bord de l'*Indian*, parti samedi dernier de Québec, figure le nom de notre compatriote M. Ernest Gagnon, de Québec qui emporte avec lui, non-seulement les plus vives sympathies de ses nombreux amis, mais celles du public Canadien en général. Les talents bien connus de M. Gagnon est un sûr garrant qu'il profitera largement des leçons qu'il va recevoir des grands maîtres. Nos vœux les plus chers l'accompagnent.

Il y aura séance du Conseil-de-Ville demain soir.

La Bande du 9e Régiment jouera sur le Champ-de-Mars cet après-midi à 3½ heures si le temps le permet.

Manœuvres.— Aujourd'hui et vendredi prochain à 7 heures et demie de l'après midi, les différentes compagnies de milice s'exerceront sur le champ-de-Mars.

Le meurtrier Townsend.—Cet individu, qui a été depuis plusieurs années à la tête d'une bande de voleurs, subit actuellement son procès à Cayuga. Il a d'abord nié son nom mais la couronne a produit des témoins qui ont complètement établi son identité.

Pendaison extraordinaire.—Le capitaine Rogers, récemment condamné à la peine capitale pour avoir, par les plus cruels traitements, causé la mort de plusieurs matelots à bord de son vaisseau a été dernièrement pendu à Liverpool. La peine des deux contre-maitres qui ont participé à ses cruautés a été commuée.

Des persans francs-maçons ! — Feruck Kan, ministre de Perse en France a ainsi que son premier conseiller et son attaché d'ambassade, se sont fait recevoir à la loge du *Grand-Orient* de France : — C'est assez original.

L'Atmosphère.—La température a pris depuis quelques jours un caractère des plus excentriques. Il n'y a pas bien longtemps que les approches de l'hiver commençaient à se manifester, et cela tellement qu'il a grêlé samedi dernier. Dimanche nous avions une chaude et splendide journée d'été ; le soir vers 9 à 10 heures les éclairs sillonnaient l'horizon et hier une pluie diluvienne inondait la ville. Le beau temps a repris dans l'après-midi.

SOMMAIRE DE NOUVELLES ETRANGERES

Préparé pour *La Minerve*.

—L'empereur Napoléon est en ce moment complétement engagé dans de grandes manœuvres au camp de Chalons. Les rois de Prusse et de Bavière seront présents à son entrevue avec l'empereur de Russie qui doit définitivement avoir lieu à Stuttgard.

—L'archidoc Maximilien d'Autriche et sa jeune épouse ont fait leur entrée publique à Veronne le 4 courant.

—Le Pape est rentré dans la ville sainte en bonne santé.

—Le duc de Devonshire a donné une grande réception à l'ex-reine Amélie, veuve de Louis-Philippe à son manoir de Chatsworth.

—S. E. le baron Hochschild, ambassadeur de Suède et de Norvège à Londres est mort subitement samedi dernier.

—Un lingot monstre provenant des régions aurifères de l'Australie et pesant environ 32 livres a été apporté dernièrement à Sterling en Ecosse par M. Thomas Dowaie. La valeur de ce lingot est de 2 a trois mille louis sterling.

—Il y a au bureau des affaires étrangères de Londres 59 employés, non compris les portiers et les messagers dont le salaire se monte à £23,620.

—Le général hongrois Esterhasy qui a gagné tous ses grades en Algérie et en Crimée vient de mourir subitement à Marseille.

—Toute la Syrie est livrée au brigandage, aux rapines et aux meurtres de toutes sortes exercés sur les chrétiens.

—La population espagnole se monte actuellement à 16,340,500 âmes.

—La gazette médicale de Russie annonce que 382 chirurgiens ou médecins ont péri dans la guerre de Crimée.

—Le bruit court que toutes les troupes actuellement en garnison dans le Canada seront prochainement rappelées pour être envoyées aux Indes.

—Les chambres législatives du Danemarck sont convoquées pour le 30 septembre.

—Dernièrement 3,600 personnes sur le chemin de fer du Nord-Est ont été amenées de Leeds a Hull en 96 Wagons. La foule était telle que dans l'un des chars, un enfant a été étouffé.

—Murad-Chan Palmar de Kheyerpore (quel nom !) roi de Scinde s'est emparé à Tunet pour les Indes le 29 août dernier. Son splendide costume couvert de diamants, de broderies et de pierres précieuses a créé un ébahissement général. Il porta t à son côté l'épée de Tamerlan évaluée à 360,000 florins.

Nouvelles de l'Etranger.

LA RÉVOLUTION DANS L'INDE

Nous empruntons à la *Presse* l'article suivant qui résume de la façon la plus exacte et la plus claire, tout l'ensemble des évènements qui viennent de s'accomplir dans l'Inde, et occupent en ce moment l'attention du monde entier. Nous ne saurions fournir à nos lecteurs une meilleure préparation à l'intelligence des nouvelles que devront successivement nous fournir les péripéties de la lutte engagée, jusqu'à la soumission probable des pays révoltés.

Les causes premières des révolutions sont toujours obscures, parce qu'elles sont multiples comme les souffrances, les besoins et les tendances des populations. Il ne faut donc pas s'étonner des opinions nombreuses émises depuis deux ou trois mois pour expliquer l'origine des évements qui se passent dans l'Inde. Le secret en est caché dans chacune des années d'un passé qui déjà date de plus d'un siècle ; mais il est d'une évidence complète que les chefs du mouvement l'ont provoqué au moyen d'une excitation habile du sentiment religieux.

On a cherché quels pouvaient être ces conspirateurs mystérieux. La plupart des journaux anglais n'ont pas craint de désigner les Russes ou les Persans, chez lesquels prédomine toujours l'influence du cabinet de Saint-Pétersbourg. Le roi détrôné d'Oude a été ensuite accusé, et le gouverneur-général a cru devoir le faire enfermer dans le fort William, près de Calcutta. Que ce prince ait trempé dans la révolte, c'est un fait qui n'aurait rien que de très-naturel ; mais les officiers qui connaissent le mieux les Indes s'accordent à attribuer une origine musulmane à la conspiration. Le *Daily News* le constatait dans son numéro du 13 juillet. Nous avions auparavant posé nous-même la question sur ce terrain, et une foule de renseignements arrivés depuis en Europe tendent à prouver que nous ne nous étions pas trompé.

La conspiration a été conduite avec une prudence consommée. Ses chefs avaient compris qu'il fallait s'adresser à l'armée plutôt qu'à la population civile, privée de tout moyen efficace de résistance et incapable d'agir avec l'ensemble et d'une manière sérieuse. Si, d'ailleurs, la révolte s'était manifestée dans les classes populaires, les cipayes, étrangers au mouvement, l'auraient facilement comprimée ; en gagnant les régiments, au contraire, on tournait immédiatement contre les Anglais toutes les forces qu'ils avaient organisées pour leur propre défense ; on se trouvait, comme par enchantement, à la tête de l'armée la mieux disciplinée et la mieux équipée qu'on ait jamais vue sur le continent asiatique ; on devenait maître des approvisionnements et des munitions entassées dans les places de guerre ; aux ressources financières dont on pouvait disposer, on ajoutait celles des caisses militaires des différents corps de troupes ; on faisait main basse en même temps sur une multitude d'officiers européens chargés du commandement des soldats indigènes, et on devait espérer que la défection de l'armée finirait par entraîner les populations dans toute l'étendue du pays.

Si l'on s'en rapporte aux Européens établis dans l'Inde, la conspiration devait éclater simultanément à Calcutta, qui devait être détruite de fond en comble, à Allahabad, à Cawpore, à Meerut, à Lahore et à Heshawer, c'est à dire dans tout le Bengale, dans les provinces du nord-ouest, dans le Punjab et jusqu'à l'Afghanistan. On vit d'abord, autour de Calcutta, un fakir distribuer aux cipayes, qui les recevaient avec avidité, des espèces de petits gâteaux qu'on sut plus tard être des signes de ralliement. Bientôt, le 5 février, eut lieu à Barrakpore, cantonnement situé à peu de distance au nord de Calcutta, l'affaire des cartouches. Le papier qui leur servait d'enveloppe était préparé, suivant les cipayes, de la graisse de bœuf et de porc. On a généralement pensé que les plaintes élevées à ce sujet n'étaient qu'un prétexte pour la révolte. Cette appréciation n'est pas exacte. Les troupes indigènes croyaient fermement à la réalité de ce grief, et nous voyons là une preuve nouvelle de l'habileté de ceux qui préparaient dans l'ombre cette formidable explosion. L'armée est composée de brahmanistes et de musulmans qu'il fallait soulever du même coup, et la prétendue préparation du papier à cartouche répondait à ce double but, car les musulmans n'ont pas moins d'horreur pour le porc que les Hindous n'ont de vénération pour l'espèce bovine, et surtout pour la vache. Un grand nombre de cipayes se portèrent en conséquence sur le champ de manœuvre, où, la figure presque entièrement voilée, ils s'engagèrent par serment à mourir, s'il le fallait, pour leur religion et à massacrer les chrétiens.

Trois mois pourtant s'écoulèrent sans que rien de grave se passât dans l'Inde. Peut-être n'avait on voulu donner qu'un premier signal pour annoncer que les temps étaient proches.

La saison des grandes pluies, la saison des fièvres et du choléra, saison malsaine comme on l'appelle, commence dans l'Inde au mois de mai et dure jusqu'à la fin d'octobre. Les troupes européennes ne peuvent que difficilement opérer pendant cette moitié de l'année, et une partie de leur contingent est retenu dans les hôpitaux. Soit hasard, soit calcul, ce fut précisément à l'entrée de la saison malsaine, le 10 mai, qu'éclata la révolte de Meerut, qui détermina complétement le mouvement insurrectionnel.

Ce mouvement, comme on sait, ne s'est encore guères propagé que dans le Bengale et dans la région du nord-ouest. De graves raisons semblent avoir déterminé les conspirateurs à placer dans ces contrées le théâtre de leurs premières opérations. Par l'Indus, ils touchent à l'Afghanistan, dont ils n'ont rien à craindre, et qui peut créer de nouveaux embarras à l'Angleterre, car, de l'Asie centrale, il ne peut sortir que du mal pour cette puissance ? ils sont parfaitement couverts du côté du nord, et les renforts expédiés d'Europe ne peuvent venir prendre part à la lutte qu'avec d'extrêmes difficultés et un temps considérable. Les contingents anglais sont, en outre, peu nombeux dans les provinces du nord ouest, et il en est de même au Bengale. En effet, un rapport du gouverneur-général, en date du 19 mars, nous apprend que, dans cette présidence, les soldats anglais sont par rapport aux soldats de l'armée indigène, comme 1 est à 24 2,3, tandis que, dans la présidence de Madras, ils sont comme 1 est à 16 3,3, et, dans celle de Bombay, comme 1 est à 9 2,3. Ajoutons que les musulmans sont plus nombreux dans le nord de l'Inde que dans les provinces méridionales, et qu'ils fondent toutes leurs espérances sur la restauration de l'empire de Delhi, dont le rétablissement a eu lieu immédiatement après le soulèvement des régiments cipayes à Meerut.

L'insurrection a marché de l'est-sud est à l'ouest-nord-ouest, si l'on veut en chercher le point de départ à Calcutta. Il est plus exact de le placer à Delhi d'où la révolte a rayonné à l'ouest jusqu'à Peshawer, qui est à proprement parler une ville de l'Afghanistan, à l'est et au sud-est, jusque dans le Bengale inférieur, et au sud jusqu'à la vallée de Nerboudda, affluent du golfe de Cambaye qu'elle a même franchi en se portant, mais sans résultats, à 400 milles au-delà, jusqu'à Hyderabad, capitale des Etats du Nizam.

Après avoir éclaté à Meerut, le 10 mai, la révolte était, le 11, à Delhi, et le 13, à Firouzpour. Le 22, elle atteignait Peshawer et le fort de Murdar, où le colonel Spottiswoode se brûla la cervelle de désespoir. Lahore, la grande station de Meean-Meer près de cette ville, Lodiana, Hansi, Hissar, Moultan, s'agitèrent tour à tour, tandis qu'un vaste soulèvement avait lieu dans le pays des Radjpoutes, qui passent pour les plus braves des Hindous. Telle a été la marche de l'insurrection au nord-ouest et à l'ouest. Si nous nous tournons vers le sud, nous la voyons à Muttra, à Burtoolee, à Alighur, à Kyr ; elle menace Agra, dont il faut désarmer les régiments, et se propage à Nusserabad, près d'Adjmir, à Neemuch, à Indore, à Mhow, à Nagpore, à Gwalior, et jusque dans le Nizam où elle échoue d'abord à Aurengabad et ensuite à Hyderabad. Elle pénètre même jusqu'à Baroda, dans le Guzerate, à peu de distance de la côte. A l'est-sud-est elle descend le bassin du Gange, lutte à Barilley, à Shah-Djihanpore, à Canwpore, à Bithore, à Ferouk-habad, à Fyzabad et à Lucknow (Laknau,) capitale de l'Oude. La province fertile du Doab, entre le Djamma et le Gange, celle d'Allahabad et le royaume d'Oude sont en proie aux agitations les plus violentes. Le royaume d'Oude devient surtout un immense foyer d'insurrection. Là, un homme d'une rare habileté, doué d'une étonnante énergie, tenait tête à la revolte. L'Angleterre n'oubliera pas sir Henry Lawrence ; mais ce brave n'avait sous ses ordres qu'une poignée d'hommes ; il a su conserver la ville populeuse de Lucknow, deux ou trois fois soulevée ; il ne pouvait rien contre la masse déchaînée sur toute la surface du pays, et il a péri victime de son dévouement et de son devoir.

Un autre officier non moins distingué, le colonel Neill, déployait en même temps toutes ses ressources à 1 8 milles au sud de Lucknow, à 391 au sud-est de Delhi et à 496 au nord-ouest de Calcutta. Il s'agissait de conserver la ville importance d'Allahabad, et il y avait réussi jusqu'aux dernières nouvelles. Située au confluent du Gange et de la Djamma, Allahabad est maintenant le point

ments ont pris la même démarche, en promettant de reprendre demain leur cours habituel. La plus grande excitation existe dans la ville. La banque de la Pensylvanie est en possession des fonds de l'Etat et la banque Girard de ceux de la Cité.

St. Jean N.-B. 28 sept.

Le steamer à hélice de la ligne Cunard *Jura* est arrivé dans ce port à 9h. 40 m. A. M. ce matin. Il a laissé Cork le 17 courant. Le seul journal qu'il apporte est le *Cork Examiner* du 16 qui contient peu de nouvelles.

PARIS.—Mardi soir.—Une dépêche de Berlin, annonce l'arrivée en cette ville de l'Empereur Alexandre.

Le gouvernement Persan a engagé 20 officiers français qui devront se rendre en Chine en qualité de maîtres d'armes.

NAISSANCE.

À St. Vincent de Paul, le 13 courant, la Dame de l'Hon. le Lieut. Col. A. De Salaberry, Député Adjudt. Gén., un fils.

DECEDE.

Au presbytère de St. Simon, le 21 courant, à l'âge de 81 ans, 1 mois et 13 jours, Dame Marie-Louise Hamel, mere de M. H. L. Girouard, curé du dit St. Simon.

MARCHANDISES NOUVELLES,

No. 63,

RUE NOTRE-DAME.

VERT-BLANC-ROUGE.

LE SOUSSIGNÉ a reçu son assortiment de la saison, consistant en Draps Casimires, Plaides, Cobourg et Cashmires pour Robes, des patrons les plus nouveaux, Flanelles unies et de fantaisie de toutes couleurs, Velours, Rubans, Fleurs, Chappes, Brochées et de Laine.

Il attire spécialement l'attention du public sur son assortissement de Chemises de Flanelle unies et de fantaisie.

—DEPUIS :—

480 chemises de flanelle pour Messieurs, et aussi son assortiment ordinaire de chemises de toiles et Gingham, Cols, Mouchoirs, Chaussons et Bas, &c., &c.

—AUSSI :—

Couvertes de laine et Couvrepieds Blancs et de couleurs, Coton filé,

BLEU-BLANC-ROUGE.

Le Tout à Bon Marché pour Argent Comptant.

P B. BADEAUX.

29 Sept

Liste des Lettres

NON RÉCLAMÉES au Bureau de Poste de Montréal, reçues entre le 1er., et le 15 Sept. inclusivement.— Les chiffres indiquent le nombre de lettres à la même adresse. En demandant ces lettres on devra spécifier si elles ont été publiées.

Outre cette liste, une autre des lettres de *ville* est affichée à l'entrée du bureau correspondant aux mêmes dates.

LISTE DES DAMES.

A

Arbour Louise demoiselle

B

Beaudin Angèle — Bellefeuille Philomène
Brosseau Mme — Bruneau Laura

C

Chapeleau Mme — Charbonneau Lucille
Charon Julie — Cherrier Mme
Cleroux A Sarah — Coderre Adeline

D

Deguire Sophie — Desilets Joseph dme
Dupont Delphine

G

Gaudry Elizabeth — Gauthier Anna

H

Hamel Arthur Mme

J

Jourdain Eléonore

L

Labelle A dlle — Lacoste E dlle
Le Cavalier Sophie — Limoge Sophie

P

Parrile Adeline — Payet F L
Prevost Sophie — Price J Mary

R

Ratelle Aimé — Roberge Luce

T

Vaine L M Mme

LISTE DES MESSIEURS

A

Amiot Thomas — Amiotte J B

B

Beauclair Ch's — Beauchamp Joseph
Bilodeau Joseph — Bluteau Noé
Boileau David — Bouchette Ch J
Boucher Cyrille — Brisson L M T

C

Chapais J Charles — Come G
Coté E — Courville Germain
Comte Charles

D

Dajenais David 2 — Dénommé Pierre
Dépatis François — Desrochers Elie
Desrosiers Hyacinthe — Deschênes Thomas
Dubreuil Théophile — Durand Moïse
Dubé Edmond

F

Fafard Bapt — Fortin Hubert
Fourchette dit Couteau J Bte
Frereault Francis — Franchère Edmond

G

Gaudry dit Bourbonnière François
Généreux Honoré — Godde Augustin
Gosselin Pierre — Guibault Eugène

H

Hainault Edmond — Hauser Augustin

J

Jacques Exavier — Jacques A

L

Lacroix J B — Lamarque Mr
Larue E — Laverdure Narcisse
Latreille B 2 — Lauzon François
Laviolette Pierre — Lefèvre Théophile
Lemieux Joseph — Lemoine Prosper
Lépine Médard — Lesage Joseph
Lyon Magloire — Lesage Antoine
Larivé Denis — Leduc Simon

M

Malette Adelbert — Marchand Charles
Marchand E Joseph — Mazuette D
Ménard Louis — Merlino Sebastiano
Michaud J B 2 — Mireault Joseph
Mollet Berthelemy — Morrisette Michel
Moussette J B

N

Nantel Treflé

O

Ouimet Jules

P

Paquin C — Parizeau Moyse
Peltier G — Peltier J
Picard Joseph — Polti M.
Provost Théophile — Perault M

R

Raimond Tréflé — Remillard Jos Oct
Roberge Paul — Rocher Antoine
Rousselle Pétrus — Roy Xavier

S

Samson Isidore — Solaré Agostino

T

Tassé A P — Thauvette Antoine

V

Valade F X

Y

Yon Jean

Poste Office, Montréal, 29 septembre 1857

AVIS

On peut se procurer des Balances patentées de 1000 livres, au No 68, rue Ste Marie pour $12. Elles viennent des manufactures de Warren, et sont garanties.

19 septembre 1857.

Courses au Trot.

LES COURSES au trot de Beauharnois, ont été remises aux 2 et 3 d'OCTOBRE prochain.

Premier jour.

Une bourse de 20 piastres, 5 piastres pour le second,—ouverte à tous poulins de 3 ans. Course d'un mille 2 sur 3, sous harnais.

Seconde Classe, une bourse de 25 piastres, 5 piastres pour le second, ouverte à tous chevaux trotteurs qui n'ont jamais gagné de courses dans la première classe. Course d'un mille 3 sur 5, sous harnais.

Second jour.

Une bourse de 20 piastres, 5 piastres pour le second, ouverte à tous jeunes chevaux qui n'ont jamais trotté pour une bourse au course. Course d'un mille, 3 sur 5, sous harnais.

Première Classe. Une bourse de 40 piastres, 10 piastres pour le second, ouverte à tous chevaux trotteurs course d'un mille trois sur cinq, sous harnais.

Les rentrées seront de 10 par cent et devront se faire à l'office du Secrétaire-Trésorier, entre 9 et 11 heures A M le jour de chaque course.

Pas moins de trois par entrée, si le temps et les chemins le permettent.

JOS. LEONARD,
Secrétaire-Trésorier.

Beauharnois, 29 sept—u

COURSE AU MILE-END.

CES courses auront lieu MERCREDI et JEUDI, les 14 et 15 OCTOBRE prochain.

PREMIER JOUR.

Une bourse de $15 ouverte à tous chevaux battu dans la première classe—3 sur 5.

Une bourse de $30 ouverte à tous chevaux—3 sur 5.

SECOND JOUR.

Un pari de $240 entre les chevaux suivants, pour une course de 25 milles :

St. Laurent..... M. DEMARAIS.
Petit "Gâ"..... M. JUPINVILLE.

Une bourse de $10 ouverte aux poulins de 3 à 4 ans, qui n'ont jamais gagné de bourse—2 sur 3.

CONDITIONS:

Dix pour cent seront chargés sur toutes les bourses ci-dessus.

Toutes contestations seront décidées par les Juges dont la décision sera finale.

On suivra strictement les réglements du Club des Trotteurs de Montréal.

Dans tous les cas, trois entrées seront nécessaires à chaque course.

Les entrées devront se faire à " Bull's Head" Hotel, Mile-End, la veille de la Course.

Ces Courses auront lieu, chaque jour, si le tems et les chemins le permettent.

F. X. OUIMET,
Propriétaire.

29 sept.

Neuvième Compagnie de Carabiniers de Milice Volontaire de Montreal.

CE soir, et tous les mardis suivants, il y aura une assemblée régulière, pour l'exercice des membres de ce corps.

Les portes seront ouvertes à 7½ h. et l'exercice commencera à 8 h. précises : L'appel sera fait chaque soir à 8½ h.

L. A. HUGUET-LATOUR, Capt.

29 Sept

AUX INSTITUTEURS DES COMTÉS
DE
Chambly, Vercheres et Richelieu
Ancienne division.

AU désir du 28e article du réglement adopté par l'association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques Cartier, à sa séance du 1er Juin dernier, publié dans le Journal de l'Instruction publique, Invite les Institeurs du susdit District à se réunir au conférance de section SAMEDI le 24 OCTOBRE prochain, au village de la Paroisse de St. Marc, maison d'Ecole No. 1, à dix heures avant midi.

J. N. A. ARCHAMBEAULT
Inspecteur d'Ecole.

Varennes 25 Sept. 1857.—29—dzi

Corporation de Montréal.

AUX BOUCHERS.

LE BAIL des Etaux Numéro 2, 12 et 45 dans le Marché Bonsecours de cette cité jusqu'au Premier Mai prochain, seront vendus dans le dit Marché, par Encan Public, LUNDI prochain, le Cinq Octobre.

Les conditions de la vente seront données le jour de la vente.

Vente à ONZE heures A. M.

Par ordre,

J. P. SEXTON,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville
Montréal 28 Septembre 1857.

Vente par le Shérif.

MONTREAL, } AVIS PUBLIC est donné à savoir: } A par les présentes que le lot de terre ci-dessous désigné, sera vendu aux temps et heure ci-dessous mentionnés. Toute opposition afin de conserver pourra être filee dans aucun temps dans les deux jours qui suivront le rapport du dit Bref.

Alias Venditioni Exponas.

Pour vendre lot no. un, à la folle enchère de Richard Deguire.

Montréal, à savoir : } JEAN-BAPTISTE
No. 2704. } THEOPHILE DORION, écuier, Physicien, de la paroisse de St. Eustache de la Rivière du Chêne, dans le District de Montréal, Demandeurs ; contre les terres et tènements de DAME CLÉOPHÉE RANGER, épouse d'Hyacinthe-Fabien Charlebois, écuier, Notaire, Régistrateur, de la paroisse de St. Michel de Vaudreuil, dans le District de Montréal, la dite Dame Cléophée Ranger, *marchande publique*, séparée, quant aux biens, judiciairement, de son dit mari, Défendeurs.

Les dites terres et tènements mentionnés et et décrits en la Cédule annexée au dit bref marquée A., comme suit, savoir :

1o. Une terre sise et située en la paroisse de Ste. Jeanne de l'Isle Perrot, dans le comté de Vaudreuil, dans le district de Montréal, contenant trois arpents de front sur trente arpents de profondeur, le tout plus ou moins ; bornée en front par la rivière des Outaouais, derrière par les terres de l'Anse de l'Isle Perrot, d'un côté par François Xavier Montpetit, et de l'autre côté par Pierre St. Denis ou leurs représentants, avec une maison, grange, écurie et autres bâtisses en bois dessus construites.

Pour être vendu à la porte de l'église de la dite paroisse de Ste. Jeanne de l'Isle Perrot, JEUDI le QUINZIÈME jour d'OCTOBRE prochain à ONZE heures de l'avant-midi, à la folle-enchère, frais et dépens de Richard Deguire cultivateur de la dite paroisse de St. Michel de Vaudreuil l'adjudicataire précédent, qui a négligé de payer le montant de son adjudication ; et il sera exigé de chaque enchérisseur avant de recevoir sa première enchère la somme de cinquante livres quinze chelins et sept deniers, cours actuel, étant pour les frais d'action et tous autres frais subséquents encourus sur la première poursuite.

Le dit bref rapportable le vingt-huitième jour d'Octobre prochain.

JOHN BOSTON,
Shérif.

Bureau du Shérif, }
Montréal, 26 sept , 1857 }

A LOUER,

UNE MAISON dans la rue St. Denis, faisant le coin de la rue Ste. Catherine, qui pourrait être occupée pour une maison de commerce ou une maison privée.

S'adresser sur les lieux à MME. CATI.
24 sept.

MAISON DE CHAUSSURES
DE
LAPIERRE & L'ECUYER.
EN GROS ET EN DETAIL.

192, 192,

RUE NOTRE DAME,
EN FACE DU BLOC MASSON.

VU l'encouragement libéral que les soussignés ont reçu jusqu'à ce jour, ils se sont décidés à attacher à leur établissement actuel une MAISON EN GROS DE CHASSURES de toutes espèces, tant de leur propre que des meilleures manufactures d'Angleterre, de France et des Etats-Unis.

Il sont à recevoir actuellement un assortiment choisi et varié de chaussures d'Automne et d'Hiver et ils attirent spécialement l'attention du public sur leur fonds de souliers d'orignal noirs et jaunes, &c.

Ils esperent par l'attention qu'ils apportent dans la vente de leurs chaussures qui sont faites des meilleurs matériaux continuer à mériter le patronage libéral qu'ils ont reçu depuis l'ouverture de leur maison.

LAPIERRE & L'ECUYER.

22 sept.

10,000 Claques de Caout-Chouc,

De toutes grandeurs et qualités, des Manufactures des Etats-Unis, a vendre au

No. 192, Rue Notre-Dame.

PRIX REDUITS.

22 septembre.—dm

Attention !

Vente de Propriétés de valeur dépendantes des Successions des défunts Mr. et Mme. Bernard Lemaire dit St. Germain.

Seront vendues au plus haut et dernier enchérisseur, les PROPRIÉTÉS suivantes, savoir :

1o. Une terre située à la Côte St. Paul, paroisse de Lachine, contenant 3 arpents 9 pieds et demi de front sur le devant et 3 arpents et 8 pieds sur le derriere, sur 18 arpents 6 perches et 11 pieds de profondeur, le tout plus ou moins, telle que cloturée, tenant devant au chemin de Roi le long du Canal de Lachine, derrière à Jérôme Latour, d'un côté à Pierre Boudria, et d'autre côté à Dame veuve Thiery ou ses représentants, avec une bonne maison de briques, une grange neuve et autres bâtiments dessus construits.

2o. Une terre en bois de bout, bien garnie de bois, située en la dite paroisse de Lachine, contenant 83 arpents en superficie, plus ou moins, telle que clôturée, tenant par un bout et du côté S. O., à Mr. Daws et aux Prairies de Larente, par l'autre bout au Sr. Décary et du côté N. E., au dit Mr. Daws.

3o. Une terre située à la Côte St. Luc, paroisse de Montréal, contenant 2 arpents et une perche de front sur 30 arpents de profondeur, plus ou moins, telle que cloturée, tenant par un bout et d'un côté à Benjamin Décary, par l'autre bout à Jérémie Décary représentant Pierre Lemieux et d'autre côté au Sr. Jérémie Decary et à Gilbert Leduc, avec une maison de bois, une grange et autres bâtiments dessus construits.

N. B —Les lots nos. 1 et 2 seront vendus à la porte de l'Eglise de la paroisse de Lachine le lundi 12 octobre prochain à onze heures précises du matin, et le lot No 3 sera venau dans le Bureau des notaires soussignés Petite Rue St. Jacques, No 20 le lendemain mardi 13 d'octobre à midi précis

Des titres incontestables seront donnés aux acquéreurs.

Pour les conditions de la vente et autres particularités s'adresser aux soussignés.

J. A. LABADIE, N. P.
J. E. O. LABADIE, N. P.

22 Sept—dxi

Pension demandée.

Un Monsieur et une Dame récemment mariés veulent se procurer une pension privée près du centre des affaires. S'adresser, par lettres, à D. Bureau de *La Minerve*.

19 sept

BOIS ET FORETS.

Département des Terres de la Couronne,

Toronto, 15 sept'embre 1857.

AVIS

EST par le présent donné que quelques coupes de bois, pour satisfaire immédiatement au besoin du commerce et à l'occupation de la prochaine saison, seront disposées, par vente publique, au bureau des Bois de la Couronne, à Trois-Rivières, MARDI, le 6 Octobre prochain.

Les conditions seront généralement connues, le jour de la vente.

E. P. TACHÉ,
Comm. des T. de la C.

22 sept—si

Fabre, Lesage & Jetté,

AVOCATS,

RUE ST. VINCENT,

NO. 24,

MONTREAL.

22 sept—syi

Bureau de la Fabrique de Montréal.

AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues au dit bureau, rue St. Joseph, No. 15, jusqu'à MARDI, le 29 courant, pour l'erection et la construction d'UN PRESBYTÈRE et SACRISTIE en pierre et en briques, sur le terrain de l'Eglise de St. Patrice, suivant les plans et spécifications que l'on peut voir au dit bureau.

ET. DUBORD,
Agent de la Fabrique.

Montréal, 21 sept—qi

A V I S.

LES Cours de Lectures de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, commenceront le 1er JEUDI de Novembre.

Par ordre,

L. BOYER,
Sec.

24 sept.

A VENDRE

UN superbe CHALAND ou bateau, à des conditions libérales.

S'adresser à

BRAULT & DORVAL,
128, rue Notre-Dame

Montréal, 9 juin

AVIS AUX MARINS.

LE et après le PREMIER OCTOBRE prochain, UNE LUMIERE brillante sera mise sur les COTES de NICOLET pour guider les vaisseaux traversant " la traverse Nicolet" dans une ligne directe du No. 2 ou la lumière la plus éloignée dans le lac St. Pierre donnant une certaine alouance pour les vents et le courant jusqu'aux phares conducteurs au Port St. François, dans une ligne directe, alors les vaisseaux prendront leur cours ordinaire.

Cette lumière sur les côtes de Nicolet est pour garder les vaisseaux du BANC ANGLAIS sur le côté sud et de la BATTURE AU FER sur le côté nord.

Maison de la Trinité,
Montréal, 26 septembre 1857 | di

Corporation de Montréal.

PAYEZ VOS COTISATIONS ET TAXES.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNÉ à toutes les personnes qui doivent à la Corperation de cette Cité, et auxquelles des comptes ont déjà été fournis, pour cotisations, taxes sur les affaires, taxes sur les chevaux, voitures, &c., pour l'année courante, qu'elles ne doivent pas s'attendre à ce qu'on aille leur demander personnellement les montants qu'elles doivent, et elles sont par le présent requises de venir, sans délai, au bureau du Soussigné, à l'Hôtel-de-Ville, PAYER les montants par elles dus respectivement, de la manière requise par la loi ; et qu'à défaut par elles de ce faire, le soussigné sera dans l'obligation de suivre les instructions formelles qu'il a reçues, et d'adopter des procédées contre elles sans distinction et sans autre avis.

E. DEMERS,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 17 septembre 1857-ni

Corporation de Montréal.

ELECTION DANS LE QUARTIER CENTRE.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, QU'UNE ELECTION pour un CONSEILLER pour le QUARTIER CENTRE de cette Cité, pour remplir la vacance de la représentation icelle, occasionnée par la résignation de W. A. Townsend, écuier, sera tenue à l'Hôtel de Ville de cette Cité, entre DIX heures A. M., et QUATRE heures P. M., LUNDI et MARDI, les 28 et 29e jours de SEPTEMBRE courant, de la manière pourvue dans et par l'acte 14 et 15 Vict., chap., 128.

Les voteurs dans le dit Quartier pourront se procurer des certificats de qualification, en faisant application, au bureau du Soussigné, à l'Hôtel-de Ville, entre les heures et aux jours ci-dessus mentionnés.

D'après l'acte cité, toutes personnes qualifiées pourront voter à la dite élection en écrivant ou en faisant écrire sur la page intérieure des dits certificats le nom de baptême et le surnom, en toutes lettres, de la personne pour laquelle elles veulent voter, et en déposant les certificats ainsi remplis, au bureau du Soussigné, Hôtel-de-Ville, en tout temps, aux jours et heures ci-dessus mentionnés.

Par ordre,

J. P. SEXTON,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 17 sept 1857—19ci

Corporation de Montréal.

BUREAU DU TRESORIER DE LA CITÉ,
HOTEL-DE-VILLE,
Montréal, le 10 sept 1857.

AVIS est par le présent donné que les LIVRES de COTISATION pour le QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité pour l'année courante ont été complés et filés dans le Bureau du Soussigné ; et les propriétaires et autres qui sont cotisés dans iceux, sont priés de PAYER immédiatement.

Et toutes personnes qui pourraient se croire lésées par quelque chose contenue dans les dits Livres de Cotisation, pourront en tout temps d'ici à TROIS SEMAINES de cette date, préparer ou faire préparer leur plainte par écrit adressée à la Cour du Recorder, et la filer dans le Bureau du Greffier de la dite Cour ; et à défaut de filer la dite plainte dans le délai ci-dessus spécifié, elles seront incapables de le faire ensuite.

E. DEMERS,
Trésorier de la Cité.

12 sept—ni

DISTRIT DE MONTREAL.

UNE SESSION de QUARTIER GÉNERAL DE LA PAIX, ayant JURIDICTION CRIMINELLE dans et pour le District de Montréal, sera tenue au Palais de Justice, en la cité de Montréal, LUNDI, le CINQUIEME jour d'OCTOBRE PROCHAIN à DIX heures de l'AVANT-MIDI. En conséquence, je donne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce District et à toutes autres personnes, qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous Juges de Paix, Coronaires et Officiers de la Paix, pour le District susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records, indictements et autres documents, pour faire tout ce qui leur appartiendra ou à chacun d'eux de faire dans leurs capacités respectives.

JOHN BOSTON,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 15 sept 1857

NOUVELLE
ET
PREMIERE MAISON CANADIENNE
DANS
CE GENRE D'AFFAIRES.

MM. RENAUD, PRIEUR & CIE.,

Informent leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert une maison

No. 200, Rue St. Paul,

ci-devant occupée par

MM. GLENONN & CIE.,

Où ils ont en mains un assortiment considérable et très varié de

Faience, Porcelaine, Verrerie, Etc.

MM. RENAUD, PRIEUR et Cie, prennent avec plaisir cette occasion pour remercier leurs amis et le public en général pour l'encouragement libéral qu'ils ont reçu depuis qu'ils ont ouvert leur établissement ; ils les informent qu'ils viennent de recevoir par les navires "Zambèze," "Zuleika," "Esmeralda," "Etromanga," "Pericles" et "Onda," plusieurs centaines de paniers qui cependant ne sont qu'une partie de leur immense importation.

Comme ils reçoivent toutes les semaines, une grande quantité d'articles de tous les goûts et qualités, tant en Faiencè, Porcelaine et Verrerie, que de beaucoup d'autres objets de fantaisie, ils ont maintenant en mains un assortiment qui est sans contredit, le plus varié et le plus complet qui se soit encore vu en Amérique.

MM. R. P. et Cie se flattent de pouvoir dire que l'on trouvera toujours un avantage certain en achetant leurs marchandises.

Le menuisiers et meublniers trouveront aussi dans leurs magasins des vases de chaises d'aisance et de cabinets.

30 juillet.

Chambre des Notaires de Montréal

A V I S.

LA prochaine ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE de cette Chambre aura lieu JEUDI, le 15 d'Octobre prochain à ONZE heures A. M.

H. LAPPARE Sec.
C. N. M.

10 sept

Claques ! Claques ! !

LES Soussignés viennent de recevoir des meilleures manufactures, l'assortiment le plus considérable et le plus choisi de

Claques de Caoutchouc,

500 paires pour hommes | 500 p. pour filles
500 do pour femmes | 500 p. pour garçons.
500 paires pour Enfants.

ils peuvent offrir à des prix beaucoup plus bas que ceux de toute autre Maison à Montréal.

L'assortiment est des plus complets et peut convenir aux Hommes et aux Femmes aussi bien qu'aux Enfants.

Ils saisissent cette occasion pour offrir au public un assortiment des plus complets de MARCHANDISES SECHES DE GOÛT, qu'ils ont en main, et renouvelé sans cesse par l'arrivée des vapeurs de chaque semaine, et qu'ils peuvent vendre à UN ESCOMPTE LIBERAL à ceux qui achètent en gros.

H. & H. MERRILL,
190, Rue Notre-Dame.

24 sept—sik

Bureau de la Compagnie de l'Assurance Mutuelle contre le feu du Comté de Montréal.

Montréal, 18 septembre 1857.

AVIS est donné par les présentes que l'Assemblée annuelle de cette Compagnie pour l'Election des Directeurs et l'examen des affaires de la dite Compagnie, aura lieu LUNDI, le 5me jour d'OCTOBRE prochain, 1857, à 11 heures A. M., au bureau de la dite Compagnie, No. 1, rue St. Sacrement, Montréal, suivant la Loi.

Les membres sont invités d'y assister.

P. L. LETOURNEUX, Secrétaire,
C. A. M. F. M.

22 sept—si

ROY & MARCHAND,

AVOCATS,

No. 26, Rue St. Gabriel.

Mr. MARCHAND suivra les Circuits de L'ASSOMPTION et de TERREBONNE.

R. ROY,
M. MARCHAND.

Montréal, 22 sept—tmk

AUX INSTITUTEURS DES COMTÉS
DE
Huntingdon et de Beauharnois,
EN RAPPORT AVEC
L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

EN vertu du 28e. article du code de réglements adopté par l'association des Instituteurs de la circonscription de l'école Normale Jacques-Cartier, à sa séance du 1er juin dernier et publié sur le no. 6, du " Journal de l'Instruction Publique," j'invite les instituteurs de ce district d'inspection en rapport avec l'école ci-dessus, à se réunir en conférence de section MARDI, le 6 OCTOBRE prochain, à Laprairie, dans la Salle de " La Société Littéraire" de ce village, à D I X heures A. M.

M. LANCTOT,
Insp. d'Ecole.

Laprairie, 11 sept—22—qi

ROBES DE BUFFLES

DE LA

BAIE D'HUDSON.

IMPORTATION DE 1857.

LES Soussignés ayant acheté de la COMPAGNIE de la BAIE d'HUDSON toutes leurs

ROBES DU NORD-OUEST,

sont maintenant prêts à recevoir toute commande qu'on voudra leur faire à ce sujet à leurs établissements respectifs.

(Signé,) E. HUDON, FILS & CIE.,
SEYMOUR, WHITNEY & CIE.

12 sept.

POELE GEANT PATENTE

DE

H. BERNIER & CIE

LOTBINIERE.

CE POÊLE, dont la forme est des plus élégantes, est fait de manière à effectuer une

Grande économie dans le chauffage,

et offre en même temps d'amples commodités pour les FINS CULINAIRES par son SPACIEUX FOURNEAU. La partie inférieure de ces poêles est moins grande que la partie supérieure, qui exige par conséquent bien moins de combustibles pour le chauffage que nos anciens poêles communs. De plus : les différents compartiments sont combinés de manière à prévenir la casse des plaques. Le public est respectueusement invité de venir inspecter ces poêles nouveaux au magasin de

A. BREWSTER,

No. 250, rue St. Paul, ou ils sont a vendre

FRÉD. GLACKMEYER,
Agent pour les Manufacturers.

Montréal, 15 sept—mk

SEULE LIGNE DIRECTE
ET A
BON MARCHE
POUR
CHICAGO ET MILWAUKIE.

BUREAU DE MIGRATION ANGLO-CANADIEN.

Prix des Passagers.

Les passagers peuvent prendre des billets pour les places suivantes en s'adressant au Soussigné, ils voyageront par des bateaux à vapeur de première classe laissant le Quai du Canal tous les jours, savoir :

De Montréal à PRESCOTT, " à BROCKVILLE, " à KINGSTON, } $1½
" à COBOURG, " à PORT HOPE, " à TORONTO, " à HAMILTON, } $2

Les passagers peuvent avoir des passages pour les places suivantes par des propeliers directs de première classe, laissant le Quai de MM. John MacPherson & Co., au Canal ; et par bateaux à Ogdensburgh et de là par des Propellers, tous les jours, savoir :—

Montréal à CLEVELAND, " DETROIT, } $3½
" CHICAGO, " MILWAUKIE, } $4½

Aussi tous les jours par bateaux à Hamilton, de là par les chemins de fer du Great Western et du Michigan Central à Chicago et Milwaukie, Prix, $6½.

Chaque passager a droit à un qt de bagage gratis.

Enfants audessous de douze ans, moitié des prix ci-dessus, audessous de trois ans, gratis.

DAVID R. STODART,
10, Common Street.

Montréal, 22 aout

Situation demandée.

UN Instituteur français qualifié et muni de bonnes recommandations désire trouver un situation S'adresser à ce bureau.

26 sept—sip

DISTRICT DE MONTREAL.

UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DE LA REINE, ayant JURIDICTION CRIMINELLE dans et pour le District de Montréal, sera tenue au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, le QUATORZIEME jour de d'Octobre prochain, à DIX heures de l'avant-midi. En conséquence, je donne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes autres personnes, qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix, pour le District susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs Records Indictements et autres Documents, pour faire tout ce qui leur appartiendra ou à chacun d'eux de faire dans leurs capacités respectives.

JOHN BOSTON
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, Sept 1857

VENTE A L'ENCAN.

PAR J. D. BERNARD & CIE.

SECONDE VENTE ANNUELLE
DE
Pelleteries, Peaux de Pelleteries, Manufacturéos et non Manufacturées,

&C., &C., &C.

AUX Chambres d'Encan des Soussignés, MARDI, 6 OCTOBRE, sera offert au Commerce par ENCAN PUBLIC, un des assortiments les plus riches de PELLETERIES MANUFACTURÉES qui aient encore été offertes par Encan Public, faites dans les derniers goût. L'assortiment comprend en partie ce qui suit :

400 casques de loutre naturelle noire, dernière [façon,
300 do do teinte de do
500 do peau de loup-marin brune do
300 do do do noire do
200 do do do naturelle do
500 do mouton noir de Russie do
200 do do do de Persan do
150 do do gris de Russie do
600 do vrai vison brun do
500 do immitation do
400 do rats-musqués teins et *plucked* do
500 rats-musqués poils teints,
200 do naturels,
500 lapins de Belhique, *clipper*,
600 peauz d'Astracan,
400 casques de drap noir et bleu, avec bandes de fourrures do

—AUSSI :—

Un grand assortiment d'articles manufacturés à Londres et en Canada pour Dames, tels que : Victorines, Boas, Mitaines, Gantelets, &c., en Marthe de Roche, Riche Vison, Ecureuil noir et gris, Opposum et Muskwash, Pardessus en Peaux de Castor, Astracan et Loup-marin, très bien doublés, &c.

—AINSI QUE : —

400 Surtouts et Jackets de mouton venant de Crimée,
400 do dessus en drap do
400 paires de pantalons de flanelle blue,
275 belles peaux de loup-marin,
150 peaux de loutres non passées,
200 do do passées
100 do do teintes,
1000 do de vison noir non passées,
200 do do do passées,
200 douzaines de mitaines de vrai orignal et de bazil, et autres articles dans la ligne des pelleteries.

☞ Les marchandises seront prêtes pour être inspectées LUNDI le 5 courant et le matin de la vente.

Vente à DEUX heures P M

J. B. BERNARD & Cie.
Encanteurs.

29 sept.

THE
Provincial Insurance Company.

Capital souscrit £496,520
Capital payé ..... £ 96,714 1s

Président..... J. S. HOWARD, Ecr.
Vice-Président.. Hon J. H. CAMERON, M. P.

DIRECTEURS :

George Crawford, écr., M. P. ; Hon. J. H. Cameron, M. P. ; A. M. Clark, écr., M. D. ; John Arnold, écr. ; J. S. Howard, écr. ; E. F. Whittemore, écr. ; George Duggan, Jr., écr ; Capt. P. Wallace ; Hon. W. B. Robinson, M. P. ; John Cameronne écr. ; Duncan MacDonald, écr.

Gérant..... Edw. Taylor Dartnell, écr.
Inspecteur des Agences, E. H. Whitmarsh, écr.

BANQUES :—Toronto—City Bank of Montréal.
New-York—MM. Duncan, Sherman & Cie.
Solliciteurs.... MM. Duggan & Burns.

BUREAU PRINCIPAL—RUE TORONTO, TORONTO.

Agent de Montréal, pour le Département du Feu :—J. L. BRAULT, ci-devant Comptable de la Banque du Peuple. Bureau, rue St. Sacrement, au-dessus du Bureau de l'Assurence Mutuelle.

Agents pour les Risques de la Marine intérieure : MM. Mils, Mattice & Cie.

Solliciteurs pour le Bas-Canada ;—MM. Torrance & Morris.

LES personnes qui auraient intention de s'assurer à cette Compagnie, sont priées d'examiner les avantages qu'elle offre.

Les Assureurs ont toutes les suretés possibles dans cette Compagnie, par le Capital très-considérable, qui se trouve souscrit par les propriétaires les plus riches du Haut-Canada, ce qui met cette Compagnie dans une position tout aussi solvable et respectable qu'aucunes des **Banques** de la Province.

£240,000 ct., de ce capital sont souscrits par de riches propriétaires de la partie Centrale du Haut-Canada, c-à-d depuis Toronto jusqu'à Port-Hope ; ce qui fait que l'on peut dire que cette Compagnie est sous tous les rapports une **Compagnie Provinciale.**

Les Actionnaires sont tous résidants dans la province et très bien connus de la société ; il y va de leur intérêt que les affaires de cette Compagnie soient conduites avec prudence et économie.

Cette compagnie a éprouvé des pertes assez considérables ces années dernières ; mais après avoir rencontré ses obligations elle aura indépendament de son revenu annuel—lequel a rapporté l'année dernière la somme de £50,000—un surplus de £15,826 courant, exclusif de la balance du capital souscrit, qui n'est pas encore payé et qui est de £374,979 19 0 ct., ou de $1,499,919, 80 piastres.

La Compagnie a cent dix-neuf agences en opération et fait des affaires très considérables dans toutes les parties ouest du Canada.

Son taux est aussi bas qu'aucune des Assurances de la province.

Les réclamations contre elle seront promptement payées lorsqu'elles seront fournies avec des preuves satisfaisantes.

N. B. Les Directeurs de cette Compagnie ont fait récemment une réduction considérable sur le taux des assurances pour la campagne, dans le Bas-Canada.

Bureau Local a Montreal.

HON. LOUIS RENAUD,
ALEX. MORRIS, écr., Avocat.
W. B. LAMB, écr.,

J. L. BRAULT,
Agent.

Montréal, 12 sept—tmk

AVIS.

LE soussigné donne avis à ceux qui lui doivent de venir régler au plus tôt, avec lui, au Bureau de la Fabrique.

J.-B. SANCÈRE

17 sept.—ci.

Course au trot au village de l'Industrie.

LES Courses au trot du village de l'Industrie auront lieu les 7 et 8 octobre prochain, si le tems le permet.

1re classe.—Pour une bourse de $50.
2de do do do $20
3e do Pour les poulins $12

Il y aura aussi une course de concours.

Les entrées seront de 15 par cent et devront se faire la veille des courses, chez L. Aubertin.

Il ne devra pas y avoir moins de trois entrées.

Par ordre,

A. PANNETON,
Secrétaire.

17 sept—ni

A UXINSTITUTEURS.

ON a besoin à Ste. Elizabeth, comté Joliette, d'un Instituteur marié et muni d'un diplôme, pour tenir une école mixte. Un salaire de £50 lui sera alloué.

S'adresser au Soussigné,

N. LACASSE, Sec. Trés.

Ste. Elizabeth, 17 sept—cip

AUX INSTITUTEURS.

ON a besoin pour le village de St. Jérôme, comté de Terrebonne, d'un Instituteur qualifié pour une école modèle et d'une Institutrice pour une école supérieure.

S'adresser à

T. DESJARDINS, S. T.

St. Jérôme, 22 sept—ds

VENTE A L'ENCAN.

PAR J. D. BERNARD & CIE

SECONDE VENTE D'ARTICLES
VENANT DE LA
FONDERIE DE QUEBEC

Et la dernière de cette saison, aux

CHAMBRES D'ENCAN DES SOUSSIGNES

Le 1er. Octobre prochain,

Sera offert au Commerce, par Encan Public,

LA BALANCE DES ARTICLES SUIVANTS,

Venant de la Fonderie de Québec,

CONSISTANT EN :

150 Poêles doubles, 36 pcs, Patrons 3 Rivières
150 do do 30 do
25 do simples 36 pouces
50 do do 30 do
25 do do 24 do
20 do **patentés de goût**
30 **Cendriers**

Santé rendue sans Médicaments

Par la délicieuse farine restaurative de
MM. BARRY DU BARRY & CIE.

LA REVALENTA ARABICA,

Qui a obtenu plus de 50,000 Certificats des premiers Médecins, de la haute Noblesse et de toutes les Classes en Angleterre et en pays étrangers de guérisons parfaites.

EXTRAIT DU "MORNING CHRONICLE."

Le journaliste remplit toujours un devoir bien agréable lorsqu'il vient exposer à ses lecteurs quelque nouvelle découverte propre à répandre d'immenses bienfaits sur un grand nombre de ses semblables. C'est dans ces sentiments que nous appelons l'attention du public sur le Revalenta Arabica de Messieurs Barry Du Barry & Cie. Cette Farine qui, d'après des analyses rigoureux, paraît extrait de la racine d'une plante exotique semblable au chèvre-feuille, est douée de propriétés éminemment curatives, en même temps qu'elle peut être considérée comme un aliment délicat. Un grand nombre de personnes hautement placées et du caractère le plus honorable, ont attesté et certifié qu'elle remplace entièrement toute sorte de médicamens pour la guérison radicale et permanente de la dyspepsie (mauvaise digestion), de la constipation habituelle, de la diarrhée, des affections nerveuses, bilieuses et du foie, des flatuosités, des gonflements après les repas, les palpitations de cœur, des migraines nerveuses, de la surdité partielle, des bourdonnements dans la tête et dans les oreilles, des douleurs aigües dans différentes parties du corps, des inflammations chroniques, et même des ulcérations et cancer dans l'estomac ; du gravier, de la pierre des rétrécissemens, des hémorroïdes, de l'érysipèle, des éruptions cutanées, de la phthisie, de l'hydropesie, des rhumatismes, de la goutte, des cuissons d'estomac, de la pituite, des nausées et vomissemens pendant la grossesse, après les repas, et même en mer ; de l'hypochondrie, du spleen, des spasmes, des crampes, de la débilité et du dépérissement du corps, de l'épilepsie, de la paralysie, de la toux, de l'irritabilité et du manque de repos ; de la perte de mémoire, des congestions cérébrales, du vertige, de l'aversion contre la société, de la timidité nerveuse, de l'inaptitude à l'étude et au travail, de l'irrésolution de caractère, de la mélancholie, et de plusieurs autres affections. C'est la meilleure nourriture pour les jeunes enfants et les personnes d'une constitution délicate ou maladive, car elle absorbe toute acidité et irritation de l'estomac et rétablit l'appétit et la faculté de digérer parfaitement, et donne de l'énergie au système nerveux et musculaire le plus affaibli. Elle a l'approbation la plus formelle du Comte Stuart de Decies, guéri d'une dyspepsie de plusieurs années ; de Monseigneur l'Archidiacre Alex. Stuart, qui certifie la guérison d'affections nerveuses dont il était atteint depuis trois ans ; du Général Major Thomas King, d'Exmouth, guéri d'une maladie des nerfs ; du Capitaine de Vaisseau Parker D. Bingham, guéri en six semaines d'une dyspepsie de 27 ans ; du Capitaine Edwards, guéri en six semaines d'une dyspepsie de plusieurs années ; du Capitaine John H. Allen, de Londres, constatant la guérison d'une dame atteinte d'une épilepsie qui pendant vingt ans, avait résisté à tous les remèdes ; de Mr. William Hunt, avocat, de Cambridge, qui, après avoir souffert pendant 60 ans d'une paralysie partielle, a recouvré en très peu de temps, et par l'usage de cette précieuse Farine ; le libre usage de sa jambe, de son bras, &c.; du Révd. Charles Kerr, la guérison d'un désordre assez grave dans les fonctions des divers organes ; du Révérend Thomas Minster, guéri d'affections nerveuses et d'une dyspepsie de cinq ans accompagnée de spasmes et de vomissemens quotidiens ; des Directeurs Ure et Harvey ; de M Shorland, Chirurgien dans le 96e. Régiment, qui certifie une guérison d'hydropesie ; de M. James Porter, constatant la guérison d'une dame qui souffrait depuis 12 ans d'une toux continuelle accompagnée d'une grande faiblesse ; de M. Thomas Woodhouse, attestant la guérison d'une dame atteinte d'une constipation habituelle, d'acidité et de cuissons dans l'estomac, ainsi que de nausées et de vomissemens pendant sa grossesse ; de M. Andrew Frazer, attestant la guérison d'une maladie des nerfs et du foie qui avait duré 20 ans ; de M. Samuel Laxton, qui atteste la guérison d'une diarrhée dont il avait souffert pendant 2 ans ; de M. W. Reeves, constatant la guérison d'une affection nerveuse qui durait depuis 25 ans, accompagnée d'une grande débilité ; de M. W. Martin, dont la petite fille a été guérie de nausées et vomissemens journaliers pendant 8 ans ; de M. Richard Wcloughby, guéri d'une maladie du foie qui l'avait torturé pendant plusieurs années. Voici encore quelques certificats :—" Pendant 8 ans ma domestique avait souffert de dyspepsie, de débilité, d'affections nerveuses, de spasmes, de nausées dont elle avait en vain essayé de se délivrer en suivant les ordonnances des meilleurs praticiens ; après avoir pris pendant fort peu de temps la délicieuse farine curative de Du Barry, elle s'est trouvée tout à fait rendue à la santé. Je serai heureux de répondre aux questions qui pourront m'être adressées à ce sujet. (Signé,) le Révd. John W. Flavell.

L'expérience du Docteur Gattiker est contenue dans les lignes suivantes :

Zurich, 8 Sept. 1853.

Après avoir été des années victimes d'un préjugé contre la Revalenta Arabica de MM. Barry du Barry & Cie., j'ai fini par en faire l'essai dans une maladie qui avait résisté jusqu'ici à tous les remèdes connus—à savoir : " le Cancer de l'estomac. " Le résultat de cet essai était le plus satisfaisant car cet excellente Farine arrêta les vomissemens continuels dans cette maladie et rétablit parfaitement la digestion et l'assimilation. J'ai employé ce charmant remède aussi dans un cas opiniâtre de flatus et colique habituelles et acquis la conviction que cette important don de la nature est de la plus haute importance dans toutes les affections du système de la digestion.

Dr. Gattiker.

Certificat du Commissaire de Police, Monsieur De Biatoskorski, de Breslau.

La Revalenta Arabica de Du Barry m'a fait tant de bien que je rends grâce au ciel pour me l'avoir fait rencontrer. De Biatoskorski,
Commissaire de la Police Royal.

Certificat du célèbre Dr. Rudolph Wurzer.

Bonn, 19 juillet 1852

Cette célèbre et agréable Farine est le plus excellent absorbent ; à la fois nourrissante et restaurative elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité surtout dans les constipations opiniâtres et habituelles ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, le gravier, la pierre, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètra, crampes des reins et de la vessie, les rétrécissemens et les hémorroïdes. Aussi dans les maladies des poumons et des passages de respiration, toux et la consomption. J'ai la conviction [illegible] Revalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies hectiques. Dr. R. Wurzer, D. M.
et Membre de plusieurs Sociétés scientifiques

Pareilles attestations de M. J. M. Nutting, qui a été guéri d'une affection nerveuse d'une singulière gravité ; de Mad Marie Jolly, constatant la guérison d'une dyspepsie de 50 ans accompagnée d'affections nerveuses, de l'asthme, de la toux, de cuissons d'estomac, de spasmes, de nausées et de vomissemens ; Mlle. Eliza Jacobs s'est trouvée guérie d'une agection nerveuse, d'addigestion et d'autres maladies ; Mlle. Elizabeth Yeoman, d'une dyspepsie de 10 ans et de l'irritabilité nerveuse ; M. Joseph Walters, guérison " d'angina pectoris " ; et 50,000 autres personnes respectables qui ont envoyé à MM. Barry, Du Barry & Cie., des certificats attestant la manière dont cette Farine a rétabli leur santé, après que tous les autres secours de l'art étaient restés sans effet et que tout espoir de guérison était abandonné depuis plusieurs années.—" Le Rédacteur en Chef.

PRIX DU REVALENT ARABICA FOO

En boites pesant brut	½ liv.	£0	1 0
" "	1 liv.	0	3 6
" "	2 liv.	0	5 8
" "	5 liv.	0	13 9
" "	12 liv.	1	7 6

Qualité superfine.

En boites pesant brut	1 liv.	£0	7 6
" "	2 liv.	0	13 2
" "	5 liv.	1	7 6
" "	10 liv.	2	1 6

AGENTS:
Montréal.—Lamplough & Campbell, successeurs de A. Savage & Cie.
Québec—J. Masson & Cie.
Kingston—E. H. Parker & Cie. et G. Bak et Cie.
Toronto—Lyman, Bros & Cie, et J. T. Shuster.
Hamilton—H. E. Cargwright et Hamilton, Muir & Cie.
London, H. C.—W. Saunders et J. Weir.
Ste. Catherine—F. Pallard.
Niagara—H. Pallard.
Cobourg—J. B. Howells.
Port Hope—Ch. Brent.
Galt—R. Stone.
Guelph—Hirschfelbau.
Agents Généraux pour les Canadas
LAMPLOUGH & CAMPBELL,
Successeurs de A. Savage & Cie,
Montréal, 16 avril—am

LA PLUS GRANDE DECOUVERTE

MÉDICALE DE L'EPOQUE.

M. KENNEDY, DE ROXBURY,

A découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPÈCES d'HUMEURS, DEPUIS LA SCROFULE LA PLUS MALIGNE JUSQU'AUX BOUTONS ORDINAIRES. Il en a fait l'expérience dans plus de onze cents cas, et n'a failli que dans deux circonstances d'un caractère particulier. Il a maintenant en sa possession plus de 200 certificats sur la vertu de ce remede ; tous lui sont fournis dans un rayon de 20 milles de Boston.

Il garantit que deux bouteilles guériront les maux de bouches des nourrices ;

Une ou trois bouteilles guériront le plus mauvais boutons sur la figure ;

Deux ou trois bouteilles purifieront le système de clou ou abcès ;

Deux bouteilles feront disparaître les plus mauvais cas de glaires dans la bouche ou l'estomac ;

Trois guériront le cas le plus sévere d'érysipèle ;

Une ou deux bouteilles guériront toute espèce d'humeur d'yeux ;

Deux bouteilles guérirent les maux d'oreilles et les taches dans la tête ;

Six bouteilles guérissent les ulcères rongeants ;

Une à cinq bouteilles guériront les éruptions dartreuses de la peau ;

Deux bouteilles guériront les dartres les plus virulantes ;

Deux ou trois bouteilles guériront les cas les plus invétérés de rhumatismes ;

Trois ou quatre bouteilles guériront les humeurs les plus opiniâtres ;

Cinq à huit bouteilles guériront le cas le plus désespéré de scrofule ;

Une à trois bouteilles guériront la dyspepsie la plus grave. Je sais d'après des matiers de cas qu'elle est causée par l'accumulation d'humeurs dans l'estomac ;

Une à deux bouteilles guériront la migraine ;

Une à deux bouteilles feront disparaître la constipation des intestins ;

Une à deux bouteilles rétabliront l'action régulière des reins ;

Quatre à six bouteilles ont guéri les cas d'hydropesie les plus graves ;

Une à trois bouteilles ont guéri les cas les plus sévères d'hémorroïdes ;

On peut toujours éprouver du soulagement. Quelle bénédiction n'est-ce pas d'éprouver du soulagement dans une maladie aussi cruelle.

Une bouteille produira toujours du bien et on garantit une guérison parfaite si l'on prend la quantité indiquée.

Rien ne semble aussi improbable à ceux qui ont fait l'expérience de toutes les médecines merveilleuses du jour, qu'une plante ordinaire qui croît dans les pâturages et près de vieux murs de pierre, guérisse toutes les maux du système ; cependant, c'est un fait établi. Si vous avez des humeurs elles devront disparaître. J'ai vendu des milliers de bouteilles de ce remède dans les environs de Boston ; j'en connais tous les effets dans chaque cas. Il a été opéré les cures les plus étonnantes qui aient jamais eu lieu dans le Massachusetts. Je l'administre aux enfants d'un an comme aux personnes de soixante ans. J'ai vu des enfants maigres, chétifs, affectés de vers et dont la chair était morte, rétablis dans un parfait état de santé en prenant seulement une bouteille de cette médecine.

Une bouteille guérira toujours ceux qui sont sujets à la migraine. Ce remède apporte un grand soulagement aux catarrhes et aux étourdissements. Des personnes constipées depuis des années en ont fait usage et ont été soulagées. Quand le corps est régulier, il opère facilement ; mais quand il y a quelque dérangement dans les fonction de la nature, il produit de très signalers effets dont vous ne devez pas vous alarmer ; ils disparaissent après quatre jours ou une semaine. Il ne produit jamais un mauvais resultat ; au contraire, quand ces effets sont passés, vous croyez être un autre vous-même. J'ai entendu les éloges les plus extravagants de cette medecine qu'homme ait jamais entendu.

RHUMATISME.

Hippocrate dit que cette maladie commence par une humeur dont le peu de violence ne dérange point les parties, et la substance n'étant pas propre à tourner en matière ne donne jamais lieu aux abcès, mais seulement à une certaine disposition inflammatoire provenant de la fievre causée par l'humeur.

La cause de cette maladie doit être attribuée au foie qui, affecté par un grand désordre et affaibli, ne produit point de sang pur propre à nourrir et affecte tout le corps de faiblesse, qui devient alors dispose à recevoir toute superfluités De l'indisposition et de la faiblesse du foie naissent de grandes quantités de mauvaises humeurs que retenues dans les veines, s'y dissolvent et engendrent de cette façon le rhumatisme.

DIRECTION.—Adultes, une cueillérée ordinaire par jour ; enfants de huit ans, une cueillérée à dessert, enfants de 5 à 8 ans, une cueillérée à thé. Comme une même direction ne saurait être applicable à toutes les constitutions, prenez assez de ce remède pour qu'il agisse sur les intestins deux fois par jour.

Manufacturé et à vendre par

DONALD KENNEDY,
120, rue Warren, Roxbury, Mass.

REPRODUIT DU "BOSTON DAILY LEDGER."

Cas remarquable d'Ulcère scrofuleux à la jambe existant depuis cinquante ans et guéri par la Découverte Médicale de Kennedy.

Le propriétaire de cette médecine reçoit constamment des témoignages si nombreux qu'il lui est impossible de les mettre tous, sous les yeux du public, il est donc forcé de choisir ceux qui paraissent les plus concluants et les plus propres à exciter la conviction.

Le cas que nous allons maintenant présenter au public, n'est pas puisé dans un témoignage écrit, mais la malade et elle-même s'est présentée à l'établissement de M. Kennedy de Roxbury, et en présence du rédacteur de cet article et de plusieurs autres témoins, a déclaré les faits suivants :

Il est bon aussi de remarquer que la Dame n'est pas venue dans l'établissement pour parler des vertus de la médecine dans son cas particulier, mais pour amener avec elle une amie affligée d'ulcérations des yeux, bien convaincue que la "Découverte" ne pouvait manquer de la guérir promptement.

Mme. Gilmore qui depuis 2 ans environ résidait à Rockport (Maine) était affligée depuis cinq ans d'une affection scrofuleuse. Dans le commencement le mal s'annonça par des démangeaisons auxquelles elle ne fit pas d'abord grande attention, mais celles-ci devinrent si importunes que la malade fut convaincue qu'il existait dans son système un vice humoral circulant dans les veines qui avait besoin d'être expulsé. Le jambe depuis le genou jusqu'à la cheville devint très enflammée.

Une grande faiblesse et une débilité générale se montrèrent dans tout le système, il lui sembla que son sang se coagulait dans ses veines à cause de la masse d'humeurs corrompues qu'elles contenaient.

Ceux seuls qui ont souffert de tels maux peuvent se faire une idée des souffrances qu'elle endurait, et nous souhaitons qu'aucun de nos lecteurs ne soit appelé à voir dans leur propre corps les ravages affreux que produisent les humeurs scrofuleuses.

De mois en mois, d'année en année, Mme Gilmoor voyait augmenter ses souffrances, tantôt essayant un remède puis un autre, consultant d'abord un médecin, tantôt un autre ; cependant le mal s'en allait augmentant et elle découvrit avec une rapidité effrayante des symptômes nouveaux et alarmants.

La chair, couverte d'une espèce d'écaille, était sèche et s'éparchait. Le mal rubit alors une nouvelle transformation, un ulcère sanieux s'ouvrit au-dessus de la cheville de la jambe gauche, augmenta et finit par se creuser jusqu'à l'os lui-même.

L'inflammation augmenta. La chair devint molle et flasque, la couleur devint bleue et d'apparence brune, et nous ne pourrions mieux la comparer qu'à un morceau de foie pourri qui aurait été rejeté de l'étal d'un boucher. La jambe ne présentait à la vue qu'une masse putréfiée, morte et hors de service quoiqu'attaché à *un corps humain* ; et l'ulcère continuait à rejeter au dehors, son contenu de matière impure. Il n'était plus question de marche et d'occupation actives, et la malade fut conduite avec précaution à la résidence de sa fille à Boston. Ce fut là qu'elle éprouva un soulagement immédiat, et commença à prendre la "Découverte Médicale. Au commencement de son usage, l'écoulement de la matière ne s'arrêta pas immédiatement, mais elle continua jusqu'à ce que toutes les humeurs du système fussent purgées, alors la plaie se cicatrisa.

L'inflammation cessa en peu de jours, la chair prit une teinte jaunâtre puis revint à sa couleur naturelle et en deux mois tout le système fut débarrassé du plus mauvais cas "d'humeurs," et Mme Gilmore fut convaincue de toute la puissance curative de la Découverte Médicale de Kennedy.

Cette Dame demeure à Roxbury dans la rue Tremont et sera heureuse de dire à qui que ce soit le bien qu'elle a éprouvé de ce grand remède pour les humeurs.

AGENTS :

Montréal—Docteur Picault, rue Notre-Dame. Lamplough & Campbell, rue Notre-Dame ; William Lyman & Cie., rue St. Paul ; John Birks & Cie., Medical Hall.

Québec—John Musson, Joseph Bowles, G. G. Ardoin, O. Giroux.

11 août

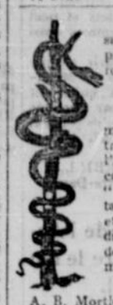

BAUME pulmonaire de cerises sauvages de Ayer pour la cure rapide des rhumes, de la toux, l'enrouement, &c.

Brimfield, Mass. 20 déc. 1855.

Dr. J. C. Ayer,

Je n'hésite point à dire que le meilleur remède que j'aie jamais trouvé pour le rhume, l'enrouement, l'influenza et les symptômes concomitants d'un rhume, est votre "Baume pectoral." L usage constant que j'en ai fait dans ma famille et dans ma pratique depuis une dizaine d'années a prouvé qu'il était des plus efficaces pour ces sortes de maladies.

Eben Knight, M. D.

A. B. Mortley, écuyer, d'Utica, N.-Y. écrit ainsi :—

" J'ai moi-même fait usage de votre pectoral et ma famille aussi, depuis que vous avez inventé ce remède qui, selon moi est le meilleur que l'on puisse prendre. Attaqué d'un mauvais rhume, j'en pauerais plutôt $25 une seule bouteille que de m'en passer ou de prendre aucune autre médecine."

Croup, Coqueluche, Grippe.

Springfield, Mass. 7 fév. 1856.

Frère Ayer,

" C'est avec plaisir que je certifie que votre pectoral est le meilleur remède que nous possédions pour la guérison de la coqueluche, du croup et les maladies d'estomac chez les enfants. Nous, vos confrères du Sud apprécions votre habileté et recommandons votre médecine à tous nos agents.

HIRAM CONKLIN, M. D."

A. os Lee, écuier, Monterey, Ia., écrit à la date du 3 janvier 1856 :—

" J'avais été atteint gravement d'une grippe qui m'a retenu plus de six semaines confiné dans ma chambre, je pris sans aucun résultat favorable, un grand nombre de divers remèdes. J'ai essayé finalement votre pectoral d'après la recommandation de notre pasteur. La première dose fit disparaître la douleur que j'éprouvais au gosier et aux poumons, et j'en avais à peine pris une demi-bouteille que je me trouvai parfaitement bien. Votre médecine est la meilleure et la moins chère que l'on puisse prendre, et nous vous considérons, Docteur, ainsi que votre remède, comme les véritables amis du pauvre."

Asthme, Phthisie et Bronchite.

West-Manchester, Pa., 4 fév. 1856.

Monsieur,—Votre Cherry Pectoral opère de merveilleuses cures dans nos parages. Il a débarrassé nombre de personnes de violents symptômes de consomption et il guérit en ce moment un homme qui a été atteint d'une maladie de poumons depuis 40 ans.

Henry L. Parks, marchand.

A. A. Ramsay, M. D. Albion, comté de Monroe, écrit ce qui suit :—Durant une pratique de bien des années, je n'ai rien trouvé d'égal à votre " Cherry pectoral " pour le soulagement des personnes attaquées de consomption et la guérison de celles dont les maladies ne sont point incurables.

Consomption.

On a probablement jamais découvert un remède qui ait guéri des cas aussi nombreux et aussi dangereux que celui-ci. Il en est qui sont audessus de la science humaine ; mais même dans ces derniers cas, le Cherry pectoral procure toujours du soulagement.

Astor House, New-York, 3 mars 1856.

" Docteur Ayer Sowell :—Je crois qu'il est de mon devoir en même temps que c'est un plaisir pour moi de vous informer de ce que votre Cherry pectoral a fait pour ma femme. Elle avait éprouvé pendant cinq mois les symptômes de la plus dangereuse consomption et dont rien ne pouvait lui porter remède. Elle s'éteignait graduellement lorsque le Dr. Strang de cette ville que nous sommes venus consulter, nous recommanda l'essai de votre médecine. Nous bénissons sa bonté autant que votre habileté, car elle a recouvré la santé du jour qu'elle en a fait usage. Elle n'est pas encore aussi forte qu'elle était auparant, mais elle est délivrée de sa toux, et elle se considère parfaitement bien.

Tout à vous avec estime et reconnaissance."

Orlando Smelby, de Shelbyville.

Pulmonaires, ne désespérez point jusqu'à ce que vous ayez fait l'essai du " Cherry pectoral " d'Ayer. Il est préparé par un des meilleurs chimistes du monde et les cures qu'il opère chaque jour parmi nous témoignent de son incontestable efficacité.

Philadelphia Ledger.

Pilules cathartiques d'Ayer.

Les sciences de la chimie et de la médecine ont été mises à contribution au plus haut point possible pour produire ce plus parfait purgatif qu'il soit donné à l'homme de connaître. On peut donner d'innombrables preuves que ces pilules possèdent une vertu qui surpasse en excellence toutes les médecines ordinaires et qu'elle méritent à juste titre la célébrité et la renommée qu'elles se sont acquises de tout le monde. Elles sont inoffensives et agréables à prendre, mais des plus efficaces pour guérir. Leurs propriétés pénétrantes stimulent les parties vitales du corps, chassent l'obstruction des organes, purifient le sang et éloignent la maladie. Elles débarrassent le système de toutes les humeurs impures qui engendrent et entretiennent le mal, stimulent et rendent leur action ordinaire aux organes dérangés et donnent un ton et une force salutaire à tout le système en général. Non seulement elles guérissent chaque jour des maux de toutes sortes, mais encore des maladies les plus dangéreuses et qui avaient défié auparavant l'habileté des hommes de la science. Tandis qu'elles produisent les plus puissants effets, elles sont aussi, étant prises en petites doses, la meilleure médecine que l'on puisse donner aux enfants. Etant revêtues d'une couche de sucre, elles sont agréables à prendre, purement végétales et ne peuvent causer aucun mal. Les cures qu'elles ont opérées surpasseraient toute croyance si elles n'étaient établies et affirmées par des personnes de la plus haute respectabilité et dont le témoignage est audessus de tout support. Plusieurs ministres et médecins éminents m'ont prêté leurs noms pour faire connaître au public l'efficacité de mes remèdes, tandis que d'autres m'ont exprimé leur conviction que ces préparations avaient immensément contribué au soulagement de mes concitoyens affligés.

L'agent ci-dessous nommé veut bien fournir gratis mon Almanach américain contenant les instructions sur la manière d'en faire usage et les certificats constatant les cures de mes remèdes pour les maladies suivantes, savoir :—la constipation, la bile, le rhumatisme, l'hydropisie, brûlement d'estomac, nausées, indigestion, maux de tête provenant d'un dérangement d'estomac, inaction morbide des intestins, flatuosités, perte d'appetit, tous ulceres et maladies entamés qui exigent une purgation générale, écrouelles ou scrofule &c. En purifiant le sang et en stimulant tout le système, mes remedes guérissent encore plusieurs maladies que l'on pourrait croire incurables, telles que la surdité, la cécité partielle, la nevralgie, les irritations nerveuses, dérangement du foie et des reins, la goutte et toutes autres maladies provenant de la faiblesse du corps ou de l'obstruction de ses fonctions.

Ne vous laissez pas tromper par d'autres pilules que distribuent des gens sans principes. Ne demandez que les pilules d'Ayer et point d'autres qui ne peuvent se comparer aux miennes et qui ne sauraient par conséquent vous guérir. Les malades méritent le plus grand secours que l'on puisse leur accorder, et ils doivent l'avoir préparé par le Dr. J. C. Ayer, chimiste pratique et analytique, Sewell, Massachusetts prix 25 cents par boîte. Cinq boîtes $1.

Et en vente chez J. BOWLES et MUSSON & Cie., Québec ; LYMAN, SAVAGE & Cie., LAMPLOUGH & CAMPBELL, Montréal, et chez tous les Pharmaciens en général.

9 avril—sm

Avis aux Voyageurs.

RESTAURANT DE LA STATION DE CORNWALL SUR LA LIGNE DU GRAND TRONC DE MONTREAL À TORONTO.

LES Soussignés, propriétaires du restaurant ci-dessus, informent les voyageurs désirant laisser Montréal avant dejeuner qu'ils trouveront, à l'arrivée des chars à la station Cornwall, à toutes heures, une table prête à recevoir les voyageurs ainsi que le soir à Six, P. M.

F.-X. DEPATI.
LOUIS LEPERE.

24 mars 1857—amk

POTS A PATENTE

POUR LA

CONSERVATION DES FRUITS,

Blé-d'Inde vert, Pois et Tomates,

&c., &c., &c.

ILS sont très faciles à ouvrir et à fermer, et peuvent servir pour des années sans qu'il soit nécessaire de les souder. Avec ces POTS, les fruits tel que les Pommes, les Poires, Pêches, Fraises, Framboises, Mûres et toutes sortes de Végétaux, peuvent être conservés dans leur état frais pour des années, sans ajouter du sel, du sucre ou des acides.

A vendre par

GEO. HAGAR,
Agent pour les Manufactures.
302 Rue St. Paul.

21 juillet

CREME A LA GLACE

Obtenue en six minutes, par le GLACIER A PATENTE de AUSTIN.

A vendre par

GEO. HAGAR,
302 Rue St. Paul.

21 juillet

DENTISTE FRANCAIS.

DOCTEUR JOURDAIN,

126, RUE NOTRE DAME, EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE.

Montréal, 28 avril 1857—sp

Nouvelles Marchandises du Printemps et d'Eté.

LE Soussigné prend la liberté d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a reçu et reçoit encore un assortiment des plus complets pour Hardes de Printemps et d'Eté telles que :

Des Casimires Noirs et de Fantaisie, Plaids, etc., pour pantalons.

—AUSSI—

Une grande variété d'Etoffe de Fantaisie pour Gilets, et autres Etoffes de choix.

Il fera le tout à ordre dans le dernier goût et à des prix assez bas pour satisfaire toutes les classes.

Comme il reçoit par chaque Steamer les Patrons des dernieres modes, cela lui donne la facilité de confectionner les vêtements qui lui sont commandés avec cette élegance merveilleuse qui a placé si haut la réputation des Tailleurs Parisiens.

Il a toujours en mains un assortiment des plus complets de Hardes faites qui ne le cède à aucun pour l'élégance de la coupe et la finesse des tissus, la solidité de la couture et la durée des matériaux.

Il tient aussi pour les messieurs une grande quantité de Chemises blanches et de couleurs, Chemises et Flanelle, Caleçons de laine et autres, Cravates, Cols, Collets, Mouchoirs de poches, Gants, Bretelles.

Le Soussigné achète tous les ans sur les meilleurs marchés d'Europe et des Etats-Unis les dernieres nouveautés pour argent comptant et ayant acheté dernièrement plusieurs fonds de Banqueroute, cela lui permet de servir ses pratiques à des prix bien au-dessous des autres établissements de ce genre.

On trouvera toujours chez lui les articles les plus fashionables, les Etoffes de Fantaisie les plus à la mode pour Hardes de Printemps et d'Eté aux prix les plus bas.

Les marchands qui désirent faire des achats en Gros de Hardes trouveront qu'il est de leur avantage de venir examiner son assortiment avant de faire leurs achats ailleurs.

Il espère que ses amis et ses nombreuses pratiques lui continueront le patronage qu'ils lui ont accordé à cause de la modicité de ses prix et de sa ponctualité à exécuter toutes les commandes dont on voudra bien l'honorer.

M. L. D. GAREAU.

30 avril

Chemises ! Chemises !! Chemises !!!

NOUVELLES CHEMISES,
COLLETS DE CHEMISES,
TOUTES ESPECES DE CRAVATES
GANTS, &c., &c.

ON vient de recevoir un Assortiment splendide des articles ci-dessus faits dans les derniers goûts

CHEMISES FAITES A ORDRE—VENTE A TRÈS BON MARCHÉ AU No. 149, RUE NOTRE-DAME.

F. GROSS,
Importateur de Bas, Gants, Chemises, &c.
La porte du coin de la rue St. Lambert.
Montréal, 12 juin

A. LEVEQUE,

ARCHITECTE,

No. 134 Rue Craig, Montréal.

25 juillet 1857.

ATELIERS DE PLOMBRIE

ET

D'OUVRAGES EN CUIVRE

DE

TOUTE DESCRIPTION,

No. 142, RUE CRAIG. No. 142.

LE soussigné a l'honneur d'inviter les personnes qui se proposent d'introduire l'eau dans leurs maisons, de venir examiner son assortiment de tuyaux pour l'eau, chantepleures, &c., &c., manufacturés expressément pour supporter la pression du nouvel aqueduc, et qu'il est prêt à poser aux prix les plus modérés.

CHARLES GARTH,
Plombier, poseur de tuyaux de gaz fondeur en cuivre, &c., &c.
4 août—ak

AVIS.

GEORGE MATHEWS fait ses remerciements à ses amis pour le patronage qu'ils lui ont accordé tandis qu'il dirigeait l'agence de MM. Toppan, Carpenter & Co., graveurs et imprimeurs de billets de banque. Cette agence étant actuellement terminée, il attire respectueusement l'attention du public sur les annonces suivantes :

GRAVURES DE BILLETS DE BANQUE,

MONTREAL.

LE soussigné informent les institutions de Banque du Canada que dans la vue de leur être utiles, ils ont permanemment établi un bureau à Montréal pour la transaction de leurs affaires en Canada sous la direction de

Mr. GEORGE MATTHEWS,

qui est bien recommandable sous tous les rapports comme un homme de confiance et de capacité et qui agira comme leur agent, pour toutes sortes de

Gravures et Impressions de billets de Banque,

le tout exécuté avec promptitude et fidélité.

Ils ont le droit exclusif de faire usage de la vente canadienne des billets de banque pour laquelle ils ont été récemment breveté, laquelle est inaltérable et offre toute garantie contre toutes contrefaçons photographiques.

RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON
4 août—dm

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

TIMES ET BEACON.

BUREAU PRINCIPAUX, 32, LUDGATE HILL DE LONDRES.

BUREAU DE MONTREAL,

William Molson, écr.,—Thomas Evans, écr. Damase Masson, écr.

CONSEIL PERMANENT :
J. J. C. Abbott, écr.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU "TIMES," étant amalgamée avec la Compagnie d'Assurance "BEACON," les affaires conjointes en Canada seront transigées aux Bureaux et par les Agences de la Compagnie "Beacon."

Les affaires de la Compagnie ont été augmentées par une acquisition récente, et ses revenus annuels par les primes seulement excèdent £50 000 sterling.

RAE & MITCHELL,
Agents pour le Canada Est,
Union Buildings, Montréal.
Montréal, 31 janv. 1857—ak

FRANCOIS LEDOUX,

VOITURIER ET FORGERON,

RUE ST. JOSEPH, No. 173, MONTREAL,

A l'honneur d'informer le public qu'il tient toujours sa boutique de forgeron au lieu ci-dessus et qu'il entreprendra toutes sortes d'ouvrages, tels que FERRAGES et RACCOMMODAGES de voitures et autres travaux dans cette ligne. Il assure une entière satisfaction à ceux qui voudront bien le patroniser.

—DE PLUS :—

M. L. aura toujours en mains un assortiment complet de voitures d'hiver et d'été, bien faites et dont il disposera à des prix très-modérés —15 aout 1857—ak

ARCHAMBAULT & DUHAMEL

AVOCATS.

Bureau :—Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse, No. 16.

M. CYRILLE ARCHAMBAULT suivra les circuits de Richelieu et des Deux Montagnes.

M. JOSEPH DUHAMEL le circuit de Beauharnois.

18 avril—smk

A VENDRE OU A LOUER.

LE soussigné offre à vendre ou à louer, à des conditions faciles, une belle terre de trois arpents de front sur quarante haut, bien cultivable, située à la Longue-Pointe, à une très petite distance de l'église, bâtie de maison, grange, &c., avec un jardin et un verger S'adresser à

LOUIS ARCHAMBAULT.
Longue-Pointe, 6 juin 1357—ap

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

" EQUITABLE, "

BUREAU PRINCIPAL

Canon Street West, Londres

CAPITAL, UN DEMI-MILLON STERLING.

Primes reçues en 1854, £45,420—En 1855, £52,813.

CURATEURS :

Le très-hon. Lord VICOMTE SIDMOUTH,
ARCHIBALD CAMPBELL BARCLAY, Ecr.

DIRECTEURS :

ARCH. CAMPBELL BARCLAY, Ecr. Prést.	
Col. Balzagette	Miles Chs. Seton, Ecr.
Chs. Bennett, écr.	E. S. Symes, écr. M. D.
John Moss, écr.	Thomas West, écr.
Henry Oxenford, écr.	F. V. Woodhouse, écr.
W. Henry Place, écr.	

DIRECTEURS LOCAUX A MONTREAL.

BUREAU—à la Bourse.

WILLIAM LUNN, Ecr. Président.

John Torrance, écr.	Benjamin Holmes, écr.
John Fiothingham, écr	J. G. Mackenzie, écr.
Ali. Lalocque, écr.	Théodore Hart, écr.

CHARLES F. TILSTON, Gérant.

D. D. MACKENZIE, Comptable et Caissier

CE BUREAU assure contre les Pertes ou Dommages par le Feu toute espèce de bâtisses, y compris les Moulins et Usines, et les Marchandises, effets qui y sont contenus ; Navires au port ou aux bassins ; Bateaux sur les rivières navigables et les Canaux, et les effets dont ils sont chargés ; et fonds d'agriculture de toutes sorte.

Les TAUX de cette Compagnie sont extrêmement modérés.

La PRIME est dans chaque cas établie strictement en rapport avec les mérites du risque sous considération déterminée seulement par une soigneuse investigation.

Les engagements de "l'Equitable" sont garantis par un propriétaire responsable et un ample capital souscrit. Les assurés sont libres des engagements d'une "société d'Assurance Mutuelle," et ont droit, suivant le plan de la Compagnie, à une remise de la moitié des profits.

Les pertes sont reconnues, sans déduction ou escompte, et réglées et payées à Montréal, lorsqu'elles deviennent dues.

Les directeurs locaux se réunissent chaque semaine

☞ Des Agents ont été nommés par tout le Canada.

17 janv. 1857.—a

AUX GOUTTEUX.

RECU DE FRANCE DIRECTEMENT,

COLCHIQUE DE COCHEUX.

—AUSSI—

PASTILLES VERMIFUGES,

Délicieux remède contre les vers pour les Enfants.

Pharmacie du Docteur Picault,
No. 42, Rue Notre-Dame, Montréal.
8 août

A LOUER

UNE SUPERBE FERME située entre les rues SHERBROOKE et DORCHESTER, au bout du Quartier ST. ANTOINE, de 130 arpents en superficie, avec un VASTE JARDIN, une MAISON, une grange et autres dépendances, &c., &c. S'adresser à

MR. GERVAIS,
Demeurant sur la dite ferme.

Montréal, 31 janv.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

Nouvelle Ligne de Vapeurs

ENTRE

MONTREAL & QUEBEC.

Les Nouveaux et Elégants Vapeurs

NAPOLEON ET VICTORIA.

ONT commencé leur LIGNE RÉGULIÈRE entre MONTRÉAL et QUÉBEC et continueront durant la saison comme suit :

VAPEUR VICTORIA—Capt. L. ST. LOUIS

Quittera pour Québec tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS.

VAPEUR NAPOL